# **MEMORIAL**

# Journal Officiel du Grand-Duché de Luxembourg



# **MEMORIAL**

Amtsblatt des Großherzogtums Luxemburg

# RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 36 8 janvier 2002

## SOMMAIRE

Ambrosia Holding Co S.A., Luxembourg	1683	Eterfinance S.A., Luxembourg	1702
Artemide, S.à r.l., Luxembourg	1683	Eternit Investment S.A., Luxembourg	1703
Ateliers François Frieseisen et Cie, S.à r.l., Esch-		Eternit Investment S.A., Luxembourg	1703
sur-Alzette	1684	Eternit Investment S.A., Luxembourg	1703
Autocars Zenners, S.à r.l., Wintrange	1684	Euracom S.A., Luxembourg	1697
Bank Labouchere (Luxembourg) S.A., Luxem-		Euro-Environment Investment & Cie, S.C.A.,	
bourg	1684	Luxembourg	1690
Beaver Software Luxembourg S.A., Luxembourg .	1689	Euro-Environment Investment & Cie, S.C.A., Lu-	
Cegelec Investment S.A., Luxembourg	1685	xembourg	1690
Climuna S.A.H., Luxembourg	1690	Euro-Environment Investment S.A., Luxembourg	1699
Climuna S.A.H., Luxembourg	1690	Euro-Environment Investment S.A., Luxembourg	1699
Comafi S.A., Luxembourg	1692	Euro-Trading.net, S.à r.l., Luxembourg	1704
Compagnie Immobilière de Wasserbillig S.A.H.		Euronetwork S.A., Luxembourg	1702
"C.I.W.", Luxembourg	1691	Europe Vins S.A., Grevenmacher	1706
Compagnie Immobilière de Wasserbillig S.A.H.		European Ciccone S.A., Luxembourg	1689
"C.I.W.", Luxembourg	1691	European Ciccone S.A., Luxembourg	1689
Comptoir I.S.D. S.A., Luxembourg	1691	European Ciccone S.A., Luxembourg	1689
Comservice Financial Holding S.A., Luxembourg.	1692	Everfin International-Finint S.A., Luxembourg	1706
Comservice Financial Holding S.A., Luxembourg.	1692	Exor Group S.A., Luxembourg	1700
Comservice Financial Holding S.A., Luxembourg.	1692	Exor Group S.A., Luxembourg	1701
Comservice Financial Holding S.A., Luxembourg.	1693	Expanding International Finance S.A., Luxem-	
Comservice Financial Holding S.A., Luxembourg.	1693	bourg	1707
Comservice Financial Holding S.A., Luxembourg.	1693	Expanding International Finance S.A., Luxem-	
Comservice Financial Holding S.A., Luxembourg.	1693	bourg	1707
Copesa S.A., Luxembourg	1683	Expanding International Finance S.A., Luxem-	
Dancom, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	1694	bourg	1707
Daytona Electronics, Differdange	1694	Expanding International Finance S.A., Luxem-	
Defoe Equity Group S.A., Luxembourg	1695	bourg	1707
Domino Trading, S.à r.l., Dudelange	1695	Fevag S.A.H., Luxembourg	1708
Dumatin S.A., Luxembourg	1698	Fevag S.A.H., Luxembourg	1708
Easa S.A., Luxembourg	1696	Fevag S.A.H., Luxembourg	1708
Easa S.A., Luxembourg	1696	Fichet-Bauche Luxembourg, S.à r.l., Schifflange	1708
Easa S.A., Luxembourg	1697	Fiducial Financière du Luxembourg Holding S.A.,	
Edama S.A., Esch-sur-Alzette	1695	Luxembourg	1710
EG-Tel, G.m.b.H., Bertrange	1697	Fiducial Financière du Luxembourg Holding S.A.,	
Electro-Nelca, S.à r.l., Differdange	1698	Luxembourg	1711
Elifin S.A., Luxembourg	1698	Fiducial Financière du Luxembourg S.A., Luxem-	
Elifin S.A., Luxembourg	1699	bourg	1710
Eterfinance S.A., Luxembourg	1702	Fiducial Financière du Luxembourg S.A., Luxem-	
Eterfinance S.A., Luxembourg	1702	bourg	1711

Filuxel S.A., Luxembourg	1709	Gérard Hastert S.A., Heisdorf	1723
Filuxel S.A., Luxembourg	1709	Gerhold - Gestion et Investissement S.A.H., Lu-	
Financial Overseas Investment S.A.H., Luxem-		xembourg	1722
bourg	1710	Gerifonds Floor Fund Management Company	
Financial Overseas Investment S.A.H., Luxem-		(Luxembourg) S.A. Holding, Luxembourg	1724
bourg	1710	Gerifonds Floor Fund Management Company	
Financière Chinon Holding S.A., Luxembourg	1711	(Luxembourg) S.A. Holding, Luxembourg	1724
Financière Eternit S.A., Luxembourg	1720	Gestimed S.A., Luxembourg	1691
Financière Eternit S.A., Luxembourg	1720	Giacomini Investimenti S.A., Luxembourg	1725
Financière Eternit S.A., Luxembourg	1720	Giellepi S.A., Luxembourg	1694
Finatra S.A., Luxembourg	1695	Giove International S.A.H., Luxembourg	1727
Finimvest Quarta, S.à r.l., Luxembourg	1712	Giove International S.A.H., Luxembourg	1727
Finse S.A., Luxembourg	1712	Gipafin, S.à r.l., Luxembourg	1711
Finse S.A., Luxembourg	1713	Goedert Participations S.A., Luxembourg	1714
Florus S.A., Luxembourg	1714	Goedert-Helfent Immobilière S.A., Luxembourg.	1706
Florus S.A., Luxembourg	1714	Graycliff S.A., Luxemburg	1727
Follie S.A., Luxembourg	1709	Half S.A., Luxembourg	1715
Fondation Sociale Holding S.A., Luxembourg	1715	Helier Investissements S.A., Luxembourg	1723
Fondation Sociale Holding S.A., Luxembourg	1715	Indas International S.A., Luxembourg	1721
Fondation Sociale Holding S.A., Luxembourg	1715	Intar S.A.H., Luxembourg	1724
France 2000 S.A., Windhof	1719	Intar S.A.H., Luxembourg	1724
G.F.H. S.A.H., Luxembourg	1725	International Compound S.A., Luxembourg	1726
G.F.H. S.A.H., Luxembourg	1725	Jetmalux S.A., Luxembourg	1719
Gai Mattiolo Holding S.A., Luxembourg	1719	Mecan S.A., Angelsberg	1682
Gai Mattiolo S.A., Luxembourg	1719	Mecan S.A., Angelsberg	1682
Gami S.A.H., Luxembourg	1720	(E.) Miroglio Holding S.A., Luxembourg	1696
Gangolf, S.à r.l., Luxembourg	1721	(E.) Miroglio Holding S.A., Luxembourg	1696
Garage Auto-Rallye, S.à r.l., Walferdange	1721	R. Goedert Sud S.A., Luxembourg	1713
General Railway Activities Holding S.A.H., Luxem-		S.A. des établissements Raymond Goedert, Luxem-	
bourg	1721	bourg	1684
Gérard Hastert S.A., Heisdorf	1723		

## MECAN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 8, rue de Mersch.

R. C. Luxembourg B 47.927.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Mersch, le 17 juillet 2001, vol. 127, fol. 25, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (47742/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## MECAN S.A., Société Anonyme. Capital: 2.000.000 LUF.

Siège social: L-7410 Angelsberg, 8, rue de Mersch. R. C. Luxembourg B 47.927.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue au siège en date du 16 juillet 2001 que la délégation a été retirée au fondé de pouvoir Gérard Eischen avec accord de décharge pleine et entière assorti des remerciements du conseil.

Le conseil d'administration a alors nommé en remplacement Monsieur Robert Lemmer, maître-mécanicien, demeurant à Bettborn, fondé de pouvoir de la société qui pourra valablement engager la société par sa signature conjointement avec celle d'un autre fondé de pouvoir ou avec la signature conjointe de l'administrateur-délégué, tout engagement dépassant les 500.000 francs nécessitant toujours les signatures conjointes respectivement de l'administrateur-délégué ou de deux administrateurs; les fondés de pouvoir pourront toutefois valablement engager la société par leur signature conjointe pour les besoins de subrogation au profit de l'institut d'affacturage auquel la société a adhéré (EUROLEASE-FACTOR).»

Pour extrait conforme et sincère des livres de la société et pour réquisition.

J. Jungen

l'administrateur-délégué

Enregistré à Mersch, le 17 juillet 2001, vol. 127, fol. 25, case 11. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Signature.

(47743/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## AMBROSIA HOLDING CO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert. R. C. Luxembourg B 53.884.

\_

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du Conseil d'Administration tenue en date du 8 mai 2001

Il résulte d'une lettre adressée à la société en date du 8 mai 2001 que Monsieur Eric Vanderkerken, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg de ses fonctions d'administrateur avec effet immédiat.

En date du 8 mai 2001, le Conseil d'Administration coopte en remplacement Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Le Conseil d'Administration soumettra cette cooptation à l'assemblée générale, lors de sa première réunion pour qu'elle procède à l'élection définitive.

Le Conseil d'Administration se compose dès lors comme suit:

- Monsieur John Aloupis, directeur, demeurant au Livanos Building, 47/49 Akki Miolouli à GR-18510 Piraeus;
- Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg;
- Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, demeurant au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg.

Luxembourg, le 8 mai 2001.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 11. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47526/595/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ARTEMIDE, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adélaïde.

R. C. Luxembourg B 68.588.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 98, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ARTEMIDE, S.à r.l.

**WORLD DIRECTORS LTD** 

e G. Acampora

(47532/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# COPESA S.A., Société Anonyme, (anc. FINANCIERE DU CHÂTEAU MELIN S.A.).

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 52.971.

Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, endate du 13 novembre 1995, publié au Mémorial, Recueil C n° 43 du 23 janvier 1996;

Statuts modifiés à plusieurs reprises et en dernier lieu suivant acte reçu par la même notaire en date du 23 décembre 1999, publié au Mémorial, Recueil C n° 291 du 18 avril 2000.

Il résulte d'une lettre adressée à la société COPESA S.A. en date du 17 juillet 2001 que Monsieur Luc Pletschette, maître en sciences économiques, demeurant à L-Schifflange, a démissionné de sa fonction d'administrateur avec effet immédiat.

Il résulte du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue en date du 17 juillet 2001 que Mademoiselle Elisabeth Antona, employée privée, demeurant à L-Luxembourg, a été cooptée comme administrateur en remplacement de Monsieur Luc Pletschette.

Cette cooptation fera l'objet d'une ratification lors de la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47585/622/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ATELIERS FRANÇOIS FRIESEISEN ET CIE,S .à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4330 Esch-sur-Alzette.

R. C. Luxembourg B 60.371.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 12 juillet 2001, vol. 555, fol. 52, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(47537/596/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## AUTOCARS ZENNERS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5495 Wintrange, 32, route du Vin.

R. C. Luxembourg B 57.994.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 79, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour AUTOCARS ZENNERS. S.à r.l.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

(47538/503/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## BANK LABOUCHERE (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 51.811.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 85, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(47540/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## S.A. DES ETABLISSEMENTS RAYMOND GOEDERT, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 9.459.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Extrait de l'Assemblée Générale Ordinaire

La perte de l'exercice au montant de 9.747.081,- LUF est reportée à nouveau.

Conseil d'administration

Monsieur Raymond Goedert, président-administrateur-délégué, résidant à Contern;

Monsieur Michel Goedert, administrateur-délégué, résidant à Luxembourg;

Monsieur Armand Fohl, administrateur, résidant à Moutfort.

Réviseur d'entreprises

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS

6, place de Nancy

L-2212 Luxembourg

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, société civile

(47590/592/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## CEGELEC INVESTMENT, Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 82.619.

In the year two thousand and one, on the eighteenth day of July.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Is held an Extraordinary General Meeting of Shareholders of CEGELEC INVESTMENT, a société anonyme under Luxembourg law, (the 'Company'), having its registered office in Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and company register under the Number B 82.619, incorporated pursuant to a deed of the notary Joseph Elvinger, on the 12 June 2001, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, not yet modified.

The meeting is opened at 10.45 p.m. with Mr Marc Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg, in the chair,

who appoints as secretary Ms Alessandra Bellardi Ricci, lawyer, residing in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Charles De Kerchove, lawyer, residing in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declares and requests the notary to state:

I.- That the agenda of the meeting is the following:

#### Agenda:

- 1. Increase of the share capital up to one million euro (EUR 1,000,000.-) by the issue of seven hundred sixty-nine thousand two hundred (769,200) shares having a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share;
- 2. Offering of convertible bonds and subsequent authorisation of the board of directors to increase the share capital up to one million two hundred seven thousand three hundred eighty-five euro (EUR 1,207,385.-) by issuance of one hundred sixty-five thousand nine hundred eight (165,908) shares, reserved for the conversion of the one million six hundred fifty-nine thousand fifty-four (1,659,054) convertible bonds and without reserving a preferential right of subscription to the existing shareholders;
  - 3. Subsequent amendment of article 5 of the Articles of Incorporation;
  - 4. Miscellaneous.
- II.- That the shareholders present or represented, the proxyholders of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxyholders of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.
- III.- That the entire share capital being present or represented at the present meeting and all the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and got knowledge of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.
- IV.- That the present meeting, representing the entire share capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, unanimously takes the following resolutions:

### First resolution

The meeting decides to increase the share capital from thirty-eight thousand five hundred euro (BUR 38,500.-) up to one million euro (EUR 1,000,000.-), by the issue of seven hundred sixty-nine thousand two hundred (769,200) shares having a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

The new shares have been subscribed as follows:

- two hundred thousand three hundred twenty-three (200,323) shares have been subscribed by CDC ENTREPRISES, a collective investment fund investing in venture capital governed by the French law of 23 December 1988 on undertakings for collective investments, represented by the management company CDC EQUITY CAPITAL, having its registered office at Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, F-75755 Paris Cedex 15, at a price of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share and a total price of two hundred fifty thousand four hundred three euro seventy-five cent (EUR 250.403.75):
- one hundred thirty-three thousand eighty-three (133,083) shares have been subscribed by CDC ENTREPRISES II, a collective investment fund investing in venture capital governed by the French law of 23 December 1988 on undertakings for collective investments, represented by the management company CDC EQUITY CAPITAL, having its registered office at Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, F-75755 Paris Cedex 15, at a price of one euro twenty-five cent (EUR 1.25.-) per share and a total price of one hundred sixty-six thousand three hundred fifty-three euro seventy-five cent (EUR 166,353.75);
- three hundred eighty-four thousand six hundred (384,600) shares have been subscribed by CharterhouseLuxCo S.A., a company governed by Luxembourg law, with registered office at 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, at a price of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share and a total price of four hundred eighty thousand seven hundred fifty euro (EUR 480,750.-).

The persons mentioned are duly represented by Marc Elvinger, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of proxies annexed to this deed.

- fifty-one thousand one hundred ninety-four (51,194) shares have been subscribed by CDC IXIS PRIVATE EQUITY, S.A.S., a company governed by French law, having its registered office at Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, F-75755 Paris Cedex 15 at a price of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) per share and a total price of sixty-three thousand nine hundred ninety-two euro fifty cent (EUR 63,992.50).

The subscription form for these shares is annexed to the present deed.

The shares subscribed have been paid up in cash by the subscribers so that the total sum of nine hundred sixty-one thousand five hundred euro (EUR 961,500.-) representing nine hundred sixty-one thousand five hundred euro (EUR 961,500.-) for the capital is at the disposal of the company, as has been proved to the undersigned notary.

#### Second Resolution

The general meeting of shareholders approves the offering by the board of directors of one million six hundred fifty-nine thousand fifty-four (1,659,054) convertible bonds (the 'Convertible Bonds') of one hundred euro (EUR 100.-) each for a total of one hundred sixty-five million nine hundred five thousand four hundred euro (EUR 165,905,400.-) with an interest rate of 6.875% (capitalised every 12 months and payable at reimbursement) and each convertible into one tenth (0.1) ordinary share of one euro twenty-five cent (EUR 1.25). The date of maturity of the bonds shall be the July 20, 2012.

No fractional share shall be issued upon conversion of the convertible bonds. Each fractional share to which the holder of a convertible bond would otherwise be entitled, shall be rounded down to the nearest share.

The shareholders confirm to have full knowledge of the terms and conditions of the convertible bonds issue and to act in compliance with such terms and conditions. The terms and conditions are attached to these minutes.

The board of directors is authorised to receive all subscriptions and to issue the convertible bonds, in accordance with the terms and conditions of the bonds and this resolution.

Subsequent to the offering of convertible bonds the general meeting authorises the board of directors, during a period of five years from the date of the publication of the deed of the present extraordinary general meeting, to increase the share capital up to one million two hundred seven thousand three hundred eighty-five euro (EUR 1,207,385.-) by issuance of one hundred sixty-five thousand nine hundred eight (165,908) shares, reserved for the conversion of the one million six hundred fifty-nine thousand fifty-four (1,659,054) convertible bonds.

The general meeting resolves, in accordance with article 32-3 (5) of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended, to authorise the board of directors to suppress the preferential right of subscription of the existing shareholders with respect to the conversion of the bonds within limits of the authorised share capital.

#### Third resolution

As a consequence of the above mentioned actions, article 5 of the articles of incorporation is amended and now read as follows:

## 'Art. 5. Share Capital

The subscribed capital is set at one million euro (EUR 1,000,000.-) consisting of eight hundred thousand (800,000) shares having a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each.

The board of directors is authorised to increase the share capital from its current amount of one million euro (EUR 1,000,000.-) up to one million two hundred seven thousand three hundred eighty- five euro (EUR 1,207,385.-) by issuance of one hundred sixty-five thousand nine hundred eight (165,908) shares, having a par value of one euro twenty-five cent (EUR 1.25) each and bearing the same rights as the existing ordinary shares.

During the period of five years from the date of the publication of the deed of the extraordinary general meeting authorising the board of directors to increase the share capital, the board of directors is authorised to:

- increase the share capital in one or several times, in separate blocks or in a continuous issuance of shares by conversion of convertible bonds into share capital;
- to suppress the preferential right of subscription of the existing shareholders for the conversion of the convertible bonds within the limits of the authorised share capital.

No fractional share shall be issued upon conversion of the convertible bonds. Each fractional share to which the holder of a convertible bond would otherwise be entitled, shall be rounded down to the nearest share.

Furthermore the board of directors is authorised to offer convertible bonds, either in bearer or in any other form, named in any other way or in any available currency.

The board of directors determines the nature, the price, the interest rate, the terms of issuance and of reimbursement and any other condition which may apply.

Further to any capital increase within the authorised share capital done in accordance with the legal requirements, the board of directors or any other person instructed thereto will have the first paragraph of this article duly amended in order to comply with the latest capital increase.

The subscribed capital and the authorised capital of the company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation. The company may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.'

There being no further business, the meeting is closed.

#### Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the Company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately four hundred thousand francs (LUF 480,000.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that on request of the appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof this deed was drawn up in Luxembourg on the date set at the beginning of this deed.

This deed having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary by their first and surnames, civil status and residences, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

## Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois CEGELEC INVESTMENT (la 'Société'), ayant son siège social à Luxembourg, enregistrée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 82.619, constituée suivant acte notarié devant le notaire Maître Joseph Elvinger en date du 12 juin 2001, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations. Les statuts n'ont pas encore été modifiés.

L'Assemblée est ouverte à 10.45 heures sous la présidence de Monsieur Marc Elvinger, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Alessandra Bellardi Ricci, maître en droit, demeurant à Luxembourg. L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Charles de Kerchove, maître en droit, demeurant à Luxembourg. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

#### Ordre du jour:

- 1. Augmentation du capital social jusqu'à un million euros (EUR 1.000.000,-) par l'émission de sept cent soixante-neuf mille deux cents (769.200) actions au prix d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action;
- 2. Offre d'obligations convertibles et autorisation subséquente au conseil d'administration pour augmenter le capital social jusqu'à un million deux cent sept mille trois cent quatre-vingt cinq euro (EUR 1.207.385,-) par l'émission de cent soixante-cinq mille neuf cent huit (165.908) actions, réservées pour la conversion des un million six cent cinquante-neuf mille cinquante-quatre (1,659,054) obligations convertibles et sans réserver un droit préférentiel de souscription aux actionnaires existants;
  - 3. Modification subséquente de l'article 5 des statuts de la société;
  - 4. Divers.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre des actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que l'intégralité du capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.
- IV.- Que la présente assemblée, réunissant l'intégralité du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

Ainsi, l'assemblée générale des actionnaires, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

#### Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social de trente-huit mille cinq cents euros (EUR 38.500,-) à un million d'euros (EUR 1.000.000,-), par l'émission de sept cent soixante-neuf mille deux cents (769.200) actions, chaque action ayant une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25).

Les actions nouvelles ont été souscrites comme suit:

- deux cent mille trois cent vingt-trois (200,323) actions ont été souscrites par CDC ENTREPRISES, Fonds Commun de Placement à Risques régi par la loi française du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif de valeurs mobilières, représenté par la société de gestion CDC EQUITY CAPITAL, ayant son siège social à Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, F-75755 Paris Cedex 15, au prix d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action et à un prix total de deux cent cinquante mille quatre cent trois euros soixante-quinze cents (EUR 250.403,75);
- cent trente-trois mille quatre-vingt-trois (133.083) actions ont été souscrites par CDC ENTREPRISES II, Fonds Commun de Placement à Risques régi par la loi française du 23 décembre 1988 relative aux organismes de placement collectif de valeurs mobilières, représenté par la société de gestion CDC EQUITY CAPITAL, ayant son siège social à Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, F-75755 Paris Cedex 15, au prix d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action et à un prix total de cent soixante-six mille trois cent cinquante-trois euros soixante-quinze cents (EUR 166.353,75);
- trois cent quatre-vingt-quatre mille six cents (384.600) actions ont été souscrites par CharterhouseLuxCo S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg, au prix d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action et à un prix total de quatre cent quatre-vingt mille sept cent cinquante euros (EUR 480.750,-).

Les personnes mentionnées sont dûment représentées par Marc Elvinger, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de deux procurations annexées au présent acte.

-cinquante et un mille cent quatre-vingt-quatorze (51.194) actions ont été souscrites par CDC IXIS PRIVATE EQUI-TY, société par actions simplifiée de droit français, ayant son siège social à Tour Maine Montparnasse, 33, avenue du Maine, F-75755 Paris Cedex 15, au prix d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) par action et à un prix total de soixantetrois mille neuf cent quatre-vingt-douze euros cinquante cents (EUR 63.992,50).

Le bulletin de souscription concernant cette souscription est annexé au présent acte.

Les actions ainsi souscrites ont été libérées en espèces, de sorte que la somme totale de neuf cent soixante et un mille cinq cents euros (EUR 961.500,-) représentant neuf cent soixante et un mille cinq cents euros (EUR 961.500,-) pour le capital se trouve à la disposition de la société ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

#### Deuxième résolution

L'assemblée générale des actionnaires approuve l'autorisation au conseil d'administration d'offrir un million six cent cinquante-neuf mille cinquante-quatre (1.659.054) obligations convertibles au prix de cent euros (EUR 100,-) chacune pour un montant total de cent soixante-cinq millions neuf cent cinq mille quatre cents euros (EUR 165.905.400,-) avec un taux d'intérêt de 6.875 % (capitalisé tous les 12 mois et payable au moment du remboursement) et chacune convertible en un dixième d'une action ordinaire d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25). La date d'échéance des obligations sera le 20 juillet 2012.

En aucun cas des actions fractionnées ne peuvent être émises lors de la conversion. Chaque fraction d'action à laquelle le détenteur de l'obligation convertible aurait droit, devra être arrondie vers le bas à l'action immédiatement inférieure.

Les actionnaires confirment d'avoir pleine connaissance des termes et conditions de l'émission des obligations convertibles et d'agir en conformité avec ces termes et conditions. Les termes et conditions sont attachés au présent procès-verbal.

Le conseil d'administration est autorisé de recevoir toutes les souscriptions et d'émettre des obligations convertibles, conformément aux termes et conditions des obligations et de la présente résolution.

Suite à l'offre d'obligations convertibles, l'assemblée générale autorise le conseil d'administration pendant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte notarié de la présente assemblée générale extraordinaire, d'augmenter le capital social jusqu'à un million deux cent sept mille trois cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 1.207.385,-) par l'émission de cent soixante-cinq mille neuf cent huit (165.908) actions, réservées pour la conversion des un million six cent cinquante-neuf mille cinquante-quatre (1.659.054) obligations convertibles.

L'assemblée générale résout, en conformité avec l'article 32-3 (5) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, à autoriser le conseil d'administration de supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants quant à la conversion des obligations dans les limites du capital social autorisé.

#### Troisième résolution

Suite aux résolutions ci-dessus prises, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur sui-

#### 'Art. 5. Capital social

Le capital souscrit de la société est fixé à un million d'euros (EUR 1.000.000,-) représenté par huit cents mille (800.000) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter le capital social pour le porter de son montant actuel d'un million d'euros (EUR 1.000.000,-) à un million deux cent sept mille trois cent quatre-vingt-cinq euros (EUR 1.207.385,-) par l'émission de cent soixante-cinq mille neuf cent huit (165.908) actions d'une valeur nominale d'un euro vingt-cinq cents (EUR 1,25) chacune, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

Durant une période de cinq ans, à partir de la publication de l'acte notarié de la présente assemblée générale extraordinaire, autorisant le conseil d'administration d'augmenter le capital, le conseil d'administration est autorisé à:

- augmenter le capital social en une ou plusieurs fois, par tranches successives ou encore par émission continue d'actions pour la conversion d'obligations convertibles en actions représentant le capital social;
- supprimer le droit préférentiel de souscription des actionnaires existants pour la conversion, dans les limites du capital autorisé, des obligations convertibles;

En aucun cas des action fractionnées ne peuvent être émises lors de la conversion. Chaque fraction d'action à laquelle le détenteur de l'obligation convertible aurait droit, devra être arrondie vers le bas à l'action immédiatement inférieure.

De plus, le conseil d'administration est autorisé à offrir des obligations convertibles, sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payable en quelque monnaie que ce soit.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toute autre condition y ayant trait.

A la suite de chaque augmentation de capital réalisée dans le cadre du capital autorisé, et dûment constatée dans les formes légales, le premier alinéa de cet article sera modifié de manière à correspondre à l'augmentation intervenue; cette modification sera constatée dans la forme authentique par le conseil d'administration ou par toute autre personne qu'il aura mandatée à ses fins.

Le capital souscrit et le capital autorisé de la société pourront être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts. La société pourra, aux termes et conditions prévus par la loi, racheter ses propres actions.'

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

#### **Evaluation - Frais**

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de quatre cent quatre-vingt mille francs (480.000,- LUF).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une version française. A la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

L'acte ayant été lu aux comparants, tous connus du notaire par leur nom, prénoms usuels, état civil et demeure, les comparants ont signé avec le notaire, le présent acte.

Signé: M. Elvinger, A. Bellardi Ricci, C. de Kerchove, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 130S, fol. 46, case 4. – Reçu 387.868 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 24 juillet 2001.

P. Bettingen.

(47562/202/263) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### BEAVER SOFTWARE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 50.862.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(47541/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **EUROPEAN CICCONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 60.344.

Le bilan de la société au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 1, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(47616/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **EUROPEAN CICCONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 60.344.

Le bilan de la société au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 1, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(47617/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### **EUROPEAN CICCONE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 60.344.

Le bilan de la société au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 1, case 3, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(47618/793/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## CLIMUNA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 16.505.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 85, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour CLIMUNA S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(47570/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### CLIMUNA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 16.505.

Le texte des statuts coordonnés a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour CLIMUNA S.A., société anonyme holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG, société anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(47571/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE, S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 42.630.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE S.C.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(47610/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT & CIE, S.C.A., Société en commandite par actions.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 42.630.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2001

La durée du mandat des membres du Conseil de Surveillance ayant été fixée à une année, l'assemblée nomme les membres suivants pour une durée d'une année expirant à la date de l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2002:

- M. Michel Dupont,
- M. Raymond Kirsch,
- M. Willy Stricker.

Le mandat du réviseur d'entreprises REVILUX est renouvelé pour une durée d'une année expirant à la date de l'Assemblée Générale qui sera tenue en 2002.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47612/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A. «C.I.W.», Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.900.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A. «C.I.W.», société anonyme holding BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

C. Agata

(47575/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A. «C.I.W.», Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 72, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 52.900.

Lors de l'Assemblée générale statutaire du 14 mai 2001, Monsieur Hervé Tricot, administrateur de sociétés, domicilié à F-75004 Paris, rue Agrippat d'Aubigné a été nommé aux fonctions d'administrateur en remplacement de Monsieur Dirk Boogmans, administrateur démissionnaire.

Luxembourg, le 11 juin 2001.

Pour COMPAGNIE IMMOBILIERE DE WASSERBILLIG S.A. «C.I.W.»

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

**Signatures** 

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47576/029/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## COMPTOIR I.S.D. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 60.375.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 43, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour COMPTOIR I.S.D. S.A.

Signatures

(47577/813/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **GESTIMED S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R. C. Luxembourg B 53.912.

- Constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à L-Luxembourg, en date du 24 janvier 1996, publié au Mémorial C, Recueil n° 220 du 2 mai 1996.

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 février 2001 que les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité des voix:

- 1) L'assemblée accepte la démission de la société REVILUX S.A. de son mandat de commissaire aux comptes.
- 2) L'assemblée nomme comme commissaire aux comptes:
- JP AUDIT LIMITED, avec siège social à GB-London, 17, City Business Centre, Lower Road.

Le nouveau commissaire aux comptes terminera le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47667/622/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **COMAFI S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 4.731.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 avril 2001

Conseil d'Administration

L'assemblée générale statutaire a décidé de renouveler le mandat des administrateurs pour la durée d'un an. Suite à cette décision, le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 2001 est composé comme suit:

- Maqua Dominique, Comptable, demeurant à B-6767 Torgny (Belgique)
- Antoine Jean-Hugues, Comptable, demeurant à B-6730 Rossignol (Belgique)
- Reuter Carine, Administrateur de Sociétés, demeurant à L-3332 Fennange

Commissaire aux Comptes

L'assemblée générale statutaire a décidé de renouveler le mandat du commissaire aux comptes de Mangen Fons, Réviseur d'Entreprises, demeurant à L-9088 Ettelbruck pour la durée d'un an.

Répartition du bénéfice de l'exercice

L'assemblée générale a décidé le report à nouveau de l'intégralité de la perte de LUF 1.396.030,- pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000.

J.-H. Antoine

Administrateur

(47573/750/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 43.752.

Le bilan au 31 décembre 1996 approuvé par l'Assemblée Générale du 20 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47578/717/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme, (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 43.752.

Le bilan au 31 décembre 1997 approuvé par l'Assemblée Générale du 20 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47579/717/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme,

(en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 43.752.

Le bilan au 31 décembre 1998 approuvé par l'Assemblée Générale du 20 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47580/717/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme,

## (en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 43.752.

Le bilan au 31 décembre 1999 approuvé par l'Assemblée Générale du 20 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47581/717/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme,

(en liquidation).

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 43.752.

Le bilan au 31 décembre 2000 approuvé par l'Assemblée Générale du 20 avril 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47582/717/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 43.752.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société le 20 avril 2001 à 10.00 heures

- L'assemblée approuve les bilans aux 31 décembre 1996, 1997, 1998, 1999 et 2000.
- L'assemblée prend acte du rapport du liquidateur et l'approuve.-
- L'assemblée a décidé de nommer comme commissaire à la liquidation M. Marc Muller, réviseur d'entreprises, demeurant à Bridel.
  - L'assemblée a décidé de fixer l'assemblée de clôture de la liquidation au 20 avril 2001 avec l'ordre du jour suivant:
  - 1. Rapport du commissaire à la liquidation
  - 2. Décharge au liquidateur et au commissaire à la liquidation
  - 3. Clôture de liquidation
  - 4. Indication de l'endroit où seront déposés et conservés pendant cinq ans les livres et documents sociaux.

Pour publication

Pour extrait sincère et conforme

C.F. Van Rhee

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47583/717/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 43.752.

# DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue au siège de la société le 20 avril 2001 à 14.00 heures

L'assemblée approuve le rapport de M. Marc Muller, commissaire à la liquidation ainsi que les comptes de liquidation. L'assemblée a donné décharge pleine et entière au liquidateur, au commissaire à la liquidation et aux administrateurs précédents en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

L'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et constaté que la société anonyme COMSERVICE FINANCIAL HOLDING S.A., a définitivement cessé d'exister.

L'assemblée a décidé que les livres et documents sociaux seront déposés et conservés pendant une durée de cinq années à partir d'aujourd'hui à son ancien siège social, à savoir le 3A, rue G. Kroll à L-1882 Luxembourg.

Pour publication

Pour extrait sincère et conforme

C. F. Van Rhee

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47584/717/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

### DANCOM, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4035 Esch-sur-Alzette, 4, rue des Boers. R. C. Luxembourg B 48.258.

#### DISSOLUTION

#### Extrait

Il résulte d'un acte reçu par Maître Emile Schlesser, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, volume 130S, folio 44, case 2, que la société à responsabilité limitée DAN-COM, S.à r.l., ayant son siège social à L-4035 Esch-sur-Alzette, 4, rue des Boers, a été dissoute en date du 16 juillet 2001, la liquidation ayant eu lieu, les livres et documents de la société étant conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

E. Schlesser.

(47587/227/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **DAYTONA ELECTRONICS.**

Siège social: Differdange, 3, rue Dr Conzémius. R. C. Luxembourg B 59.149.

Le soussigné Martin Philippe né le 28 mars 1964 et demeurant 1, Allée Jean Jaurès, F-54400 Longwy, déclare donner sa démission de sa qualité d'administrateur-délégué de la société DAYTONA ELECTRONICS sise 3, rue du Dr Conzemius, L-Differdange, RC Lux B 59.149.

Fait à Differdange, le 11 juillet 2001.

Certifié sincère et véritable

Signature

Enregistré à Diekirch, le 23 juillet 2001, vol. 268, fol. 59, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): M. Felten.

(47588/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GIELLEPI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 71.092.

#### **EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 17 juillet 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en la personne de Monsieur Christophe Dermine et nomme en son remplacement la société CeDerLux-Services, S.à r.l. avec siège social au 4, rue Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg à partir de l'exercice 2001. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.
- 2. L'assemblée décide de nommer un administrateur supplémentaire, Madame Nicole Thommes, domiciliée professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg portant ainsi le nombre des administrateurs à quatre.

Les mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle à tenir en l'an 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47671/693/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **DEFOE EQUITY GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau. R. C. Luxembourg B 77.552.

\_

## **EXTRAIT**

L'assemblée générale ordinaire réunie à Luxembourg le 17 juillet 2001 a pris acte de la démission du commissaire aux comptes à partir de l'exercice 2001.

La société CeDerLux, S.à r.l., avec siège social 4, rue du Marché-aux-Herbes, L-1728 Luxembourg, a été nommée en son remplacement. Décharge pleine et entière a été accordée au commissaire sortant.

Le mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statuant sur les comptes au 31 décembre 2005.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47589/693/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## DOMINO TRADING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Dudelange, 33, rue Nic. Bievel. R. C. Luxembourg B 57.714.

\_\_\_

Les bilans au 31 décembre 1999 et 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 320, fol. 57, case 3/1, 3/2, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Signature.

(47591/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### EDAMA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Esch-sur-Alzette, 27, rue du Moulin.

R. C. Luxembourg B 82.031.

L'extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, tenue en date du 20 juillet 2001, enregistré à Esch-sur-Alzette, le 24 juillet 2001, vol. 320, fol. 59, case 6-1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Y. Bosmans

Administrateur-délégué

(47598/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FINATRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 51.234.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale tenue au siège social en date du 6 juillet 2001

Le capital social a été converti en euros avec effet au 1er janvier 2002.

Le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura désormais la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euro), représenté par 100 (cent) actions avec une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix euro), libérées à 40%.»

Pour extrait sincère et conforme

FINATRA S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47645/717/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## E. MIROGLIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 49.597.

Le bilan au 30 juin 2000 approuvé par l'Assemblée Générale du 9 juillet 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47593/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### E. MIROGLIO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll. R. C. Luxembourg B 49.597.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 9 juillet 2001

Les comptes clôturés au 30 juin 2000 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 juin 2000.

L'activité de la société est continuée malgré la perte dépassant la moitié du capital social.

Les mandats de Edouardo Miroglio, administrateur-délégué, Umberto Cassinelli et Paolo Dracone, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 juin 2001.

Pour extrait sincère et conforme

E. MIROGLIO HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47594/717/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### EASA, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 24.158.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(47595/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EASA, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 24.158.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2001 à 11.30 heures au siège social

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1er janvier 2002 et en conséquence:

- a) d'augmenter le capital social à concurrence de 84.975 LUF, pour le porter de 10.000.000,- LUF à 10.084.975 LUF, par prélèvement à due concurrence sur les réserves disponibles de la société, sans création d'actions nouvelles;
- b) de convertir le capital social en Euros pour, sur base du taux de conversion de 40,3399 LUF=1,- EUR, le fixer à 250.000 EUR:
  - c) de supprimer la mention de la valeur nominale des actions;
  - d) d'adapter en conséquence l'article 5 des statuts, relatif au capital social, pour lui donner la teneur suivante:
- «Art. 5. Le capital social est fixé à EUR 250.000 (deux cent cinquante mille Euros), représenté par 1.000 (mille) actions sans mention de valeur nominale.

Toutes les actions sont entièrement libérées.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire.»

L'assemblée décide de donner mandat à chaque administrateur agissant individuellement, avec faculté de subdéléguer, afin de procéder aux formalités qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés sur base des résolutions de la présente.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47596/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EASA, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 24.158.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 mai 2001 à 11.30 heures au siège social

Le mandat de commissaire - réviseur de KPMG AUDIT venant à échéance, il est décidé de le reconduire pour un an, jusqu'à l'assemblée générale de 2002.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 mai 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47597/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EG-TEL, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8077 Bertrange, 283C, rue de Luxembourg. R. C. Luxembourg B 52.377.

Les comptes annuels au 31 décembre 1999, enregistrés à Diekirch, le 24 juillet 2001, vol. 268, fol. 62, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 25 juillet 2001.

Signature.

(47599/591/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **EURACOM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1233 Luxembourg, 13, rue Bertholet. R. C. Luxembourg B 62.512.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue à Luxembourg en date du 9 juillet 2001

Il résulte dudit procès-verbal que décharge pleine et entière a été donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de toute responsabilité résultant de l'exercice de leurs fonctions pour l'exercice 2000.

Madame Regina Rocha Melanda est nommée administrateur en remplacement de Madame Frie Van de Wouw, administrateur démissionnaire, pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Les mandats de Madame Anne-Françoise Fouss et Monsieur Brunello Donati en tant qu'administrateurs ainsi que celui de Monsieur Lex Benoy en tant que commissaire aux comptes ont été renouvelés pour une durée d'une année, jusqu'à l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clôturant au 31 décembre 2001.

Le capital social a été converti en euro avec effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001, en conformité avec la loi du 10 décembre 1998. Le montant du nouveau capital social est de EUR 30.986,69, représenté par 1.250 actions sans désignation de valeur nominale.

Luxembourg, le 9 juillet 2001.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 555, fol. 69, case 2. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47609/800/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# DUMATIN S.A., Société Anonyme, (anc. DUMATIN HOLDING S.A.).

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont. R. C. Luxembourg B 38.194.

Statuts coordonnés en vigueur sur base d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire sous seing privé en date du 9 juillet 2001 ayant décidé le changement de la devise d'expression du capital social et du capital autorisé de la société en vertu des dispositions de la loi du 10 décembre 1998 relative à la conversion par les sociétés commerciales de leur capital en euros, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

A. Schwachtgen

Pour le notaire R. Thill

(47592/230/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ELECTRO-NELCA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4556 Differdange, 39, rue du Chemin de Fer.

R. C. Luxembourg B 17.041.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(47600/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ELIFIN S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 57.622.

\_

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting of 29th June 2001

After deliberation, the shareholders decide to:

1. convert the share capital and the authorized capital in Euros.

The new share capital amounts to EUR 153,000.-, represented by 100,000 shares of EUR 1.53 each.

The authorized capital amounts to EUR 173,863.08, represented by 113,636 shares of EUR 1.53 each.

Modify the article 5 of the Articles of Association as follows:

«The subscribed capital of the corporation is set at one hundred fifty-three thousand Euros (EUR 153,000.-) consisting of one hundred thousand (100,000) shares of a par value of one Euro fifty-three cents (EUR 1.53) per share, fully paid.

The shares, bearing all the same rights and obligations, are divided into three categories, A, B and C, as follows: seven thousand seven hundred fifty (7,750) A shares, two thousand two hundred fifty (2.250) B shares, ninety thousand (90,000) C shares.

The authorised capital of the corporation of fixed at one hundred seventy-three thousand eight hundred sixty-three Euro and eight cents (EUR 173,863.08) consisting of seven thousand seven hundred fifty (7,750) A shares, two thousand two hundred fifty (2,250) B shares and one hundred three thousand six hundred thirty-six (103,636) C shares, of a par value of one Euro fifty-three cents (EUR 1.53) per share. During the period of five years, from the date of the amendment of the articles of incorporation dated January 31, 1997, the directors be and are hereby authorised to issue shares and to grant options to subscribe for shares, to such persons and on such terms as they shall see fit, and specifically to proceed to such issue without reserving for the existing shareholders a preferential right to subscribe to the shares issued.

The subscribed capital and the authorised capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The corporation may, to the extend and under terms permitted by law, redeem its own shares.»

2. approve the transfer of the registered office from 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg with effect as of May 2, 2001.

For true copy
On behalf of ELIFIN S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47601/795/36) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ELIFIN S.A., Société Anonyme.

 $Registered\ office:\ L-2086\ Luxembourg,\ 23,\ avenue\ Monterey.$ 

R. C. Luxembourg B 57.622.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 29th June 2001

The shareholders unanimously resolved to renew the mandate of the twelve members of the Board of Directors and of the Auditor ARTHUR ANDERSEN for the period ending on the Annual Shareholders' Meeting to be held on the Fiscal Year ending on 31st January 2002.

The Board of Directors is composed as follows:

- Michel Guillet, Administrateur de sociétés, 26, rue Barbet de Jouy, F-75007 Paris,
- Philippe Bernard, Administrateur de sociétés, 32, rue de la Pompe, F-75116 Paris,
- François Burseaux, Administrateur de sociétés, 30, avenue du Président Kennedy, F- 75016 Paris,
- Manuel Frias, Administrateur de sociétés, 20, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg,
- Patrice Richard, Administrateur de sociétés, 50, rue du Colonel Rochebrune, F-92500 Rueil Malmaison,
- Rémi Terrail, Administrateur de sociétés, 4, rue Nicolas Chuquet, F-75017 Paris,
- John Burgess, Administrateur de sociétés, 11, St. Mark's Square UK-NW1 7DN London,
- Patrice Hoppenot, Administrateur de sociétés, 4, rue Paul Déroulède, F-78170 La Celle St Cloud,
- Stephen Lane, Executive, 17068 Wayland Rd, Culpeper, Virginia 22911, USA,
- lain Stokes, Barfield House, St Julian's Avenue, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY5 7LB,
- Barry Volpert, Executive, 7 Stanley Crescent, UK-W11 2NB London,
- lan Riley, Administrateur de sociétés, Cokes Lane House, Cokes Lane UK-Chalfont St. Giles.

The Auditor is ARTHUR ANDERSEN, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

For true copy
On behalf of ELIFIN S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47602/795/30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz. R. C. Luxembourg B 42.629.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 juin 2001

La durée du mandat du Commissaire aux Comptes ayant été fixée à une année, l'Assemblée procède au renouvellement de ce mandat pour une durée d'une année. Ce mandat expirera à la date de l'Assemblée Générale Annuelle qui sera tenue en 2002.

Luxembourg, le 10 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47611/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz. R. C. Luxembourg B 42.629.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour EURO-ENVIRONMENT INVESTMENT S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(47613/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EXOR GROUP, Société Anonyme.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 6.734.

In the year two thousand one, on the sixth of June.

Before Us, Maître Jean-Paul Hencks, notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of EXOR GROUP, a société anonyme incorporated under the name of INTERNATIONAL HOLDING AND INVESTMENT COMPANY by a deed of Maître Charles Michels, notary then residing in Luxembourg, on September 15th, 1964, published in the Mémorial C No 98 of October 24th, 1964, the articles of which have been amended on several times and for the last time by a deed of the undersigned notary of June 7th, 2000, published in the Mémorial C No 825 of November 10th, 2000.

The meeting is opened by Mr Tiberto Ruy Brandolini, managing director, residing in Paris.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Pierre Martinet, company executive, residing in Paris.

The meeting elects as scrutineer Mr Guy Kettmann, bank employee, residing in Howald.

The board of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I.- The agenda of the meeting is the following:

To amend article 17.1 of the company's articles of incorporation so as to reset the date of the annual shareholders' meeting on the first Thursday of the month of May.

II.- The notices of this extraordinary general meeting were made, according to the law and the articles of incorporation, by announcements published:

In the Mémorial C No 372 of May 19th, 2001

In the Mémorial C No 393 of May 29th, 2001

In the Luxemburger Wort of May 19th, 2001 and of May 29th, 2001.

The relevant excerpts are at the disposal of the meeting.

- III.- The holders of bearer shares have deposited their bearer shares according to article 19.1 of the Company's articles.
- IV.- According to article 20.5 of the articles of incorporation and to article 46.(1) of the law governing commercial companies, the preferred shares, though authorized to attend this general meeting, are not entitled to vote thereat.
- V.- There has been established an attendance list, showing the names of the shareholders present and of the representatives of the shareholders not present and the class and the number of shares so represented, which, after having been signed by the shareholders present, the representatives of shareholders not present and by the board of the meeting, will be registered with this deed together with the proxies signed ne varietur by the proxy holders.
- VI.- It appears from the said attendance list that out of thirteen million five hundred (13,500,000) ordinary shares, of which thirteen million three hundred eighty-four thousand seven hundred and sixty-seven (13,384,767) shares are in issue and outstanding, twelve million six hundred seventy-four thousand seven hundred and four (12,674,704) ordinary shares are present or represented, and none of the six million five hundred thousand (6.500.000) preferred shares are represented.
- VII.- More than one half of the ordinary shares in issue and outstanding being present or represented at the meeting, the meeting is duly constituted and may validly deliberate on the sole item of the agenda, the resolution to be taken requiring the concurrence of two thirds of the ordinary shares present or represented at the meeting.

After deliberation, the meeting adopts the following resolution.

## Sole resolution

The general meeting resolves to amend article 17.1 of the company's articles of incorporation so as to reset the date of the annual shareholders' meeting on the first Thursday of the month of May, and consequently article 17.1 of the company's articles of incorporation will now read as follows:

«17.1. The annual shareholders' meeting shall meet in the city of Luxembourg at the place indicated in the notices of meeting on the first Thursday of the month of May at 11.00 a.m. in the forenoon.»

This resolution has been adopted by twelve million six hundred seventy-four thousand seven hundred and four (12,674,704) ordinary shares.

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with Us, the Notary, his original deed.

The undersigned Notary, who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

## Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille un, le six juin.

Par-devant Maître Jean-Paul Hencks, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société EXOR GROUP, une société anonyme constituée sous la dénomination de INTERNATIONAL HOLDING AND INVESTMENT COMPANY suivant acte du notaire Charles Michels, alors de résidence à Luxembourg, en date du 15 septembre 1964, publié au Mémorial C No 98 du 24 octobre

1964, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné en date du 7 juin 2001, publié au Mémorial C no 825 du 10 novembre 2000.

L'assemblée est ouverte par Monsieur Tiberto Ruy Brandolini, administrateur-délégué, demeurant à Paris.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Pierre Martinet, directeur de société, demeurant à Paris.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Guy Kettmann, employé de banque, demeurant à Howald.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I.- L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

De modifier l'article 17.1. des statuts de la société et en conséquence la date de l'assemblée générale des actionnaires au premier jeudi du mois de mai.

II.- Les convocations pour cette assemblée générale extraordinaire ont été faites, conformément à la loi et aux statuts:

Dans le Mémorial C N° 372 du 19 mai 2001

Dans le Mémorial C N° 393 du 29 mai 2001

Dans le Luxemburger Wort du 19 mai 2001 et du 29 mai 2001.

Les extraits afférents ont été mis à la disposition de l'assemblée.

- III.- Les propriétaires d'actions au porteur ont effectué le dépôt de leurs titres au porteur conformément à l'article 19.1 des statuts.
- IV.- Conformément à l'article 20.5 des statuts et à l'article 46.(1) de la loi régissant les sociétés commerciales, les actions privilégiées, bien qu'ayant le droit d'assister à l'assemblée générale, n'ont pas droit de vote.
- V.- Il a été établi une liste de présence, renseignant le nom des actionnaires présents et des représentants des actionnaires non présents, la catégorie et le nombre des actions ainsi représentées, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires présents, les représentants des actionnaires non présents et par les membres du Bureau, restera annexée au présent acte ensemble avec les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur par les mandataires.
- VI.- Il résulte de cette liste de présence que sur les treize millions cinq cent mille (13.500.000) actions ordinaires, dont treize millions trois cent quatre-vingt-quatre mille sept cent soixante-sept (13.384.767) actions sont émises et en circulation, douze millions six cent soixante-quatorze mille sept cent quatre (12.674.704) actions ordinaires sont présentes ou représentées et aucune des six millions cinq cent mille (6.500.000) actions privilégiées n'est représentées.
- VII.- Plus de la moitié des actions ordinaires émises et en circulation étant présentes ou représentées à l'assemblée, celle-ci est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur le seul point figurant à l'ordre du jour, la résolution à prendre devant réunir les deux tiers des actions ordinaires présentes ou représentées à l'assemblée.

Après délibération, l'assemblée prend la résolution suivante:

### Seule résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 17.1. des statuts de la société de manière à refixer la date de l'assemblée générale annuelle au 1<sup>er</sup> jeudi du mois de mai et en conséquence l'article 17.1 aura dorénavant la teneur suivante:

«17.1. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier jeudi du mois de mai à 11.00 heures du matin.»

Cette résolution a été adoptée par douze millions six cent soixante-quatorze mille sept cent quatre (12.674.704) actions ordinaires.

Rien d'autre ne figurant à l'ordre du jour, la réunion a été clôturée.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu' en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: T. R. Brandolini, P. Martinet, G. Kettmann, J.-P. Hencks.

Enregistré à Luxembourg, le 15 juin 2001, vol. 9CS, fol. 44, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

J.-P. Hencks.

(47621/216/112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EXOR GROUP, Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 22-24, boulevard Royal. R. C. Luxembourg B 6.734.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.-P. Hencks.

(47622/216/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# **EURONETWORK S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1631 Luxembourg, 35, rue Glesener. R. C. Luxembourg B 41.047.

#### **EXTRAIT**

Il résulte de la lettre de démission du 19 juillet 2001, que la FIDUCIAIRE GENERALE DU LUXEMBOURG, faute d'être en possession des divers éléments d'information indispensables à la surveillance des comptes de la société et se trouvant, de ce fait, dans l'impossibilité d'effectuer sa mission démissionne de ses fonctions de Commissaire aux comptes de la société EURONETWORK S.A., ayant son siège social 35, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Luxembourg, le 19 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47614/802/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ETERFINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 32.490.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(47603/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### ETERFINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 32.490.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1er janvier 2002 et en conséquence:

- a) d'augmenter le capital social à concurrence de 859.040 LUF, pour le porter de 2.000.000.000 LUF à 2.000.859.040 LUF, par prélèvement à due concurrence sur les réserves indisponibles de la société, sans création d'actions nouvelles;
- b) de convertir le capital social en Euros pour, sur base du taux de conversion de 40,3399 LUF=1,- EUR, le fixer à 49.600.0000 EUR;
  - c) d'adapter en conséquence l'article 5 des statuts, relatif au capital social.

L'assemblée décide de donner mandat à chaque administrateur agissant individuellement, avec faculté de subdéléguer, afin de procéder aux formalités qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés sur base des résolutions de la présente.

Ces résolutions sont adoptées, à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47604/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ETERFINANCE, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 32.490.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

Les mandats d'administrateur de Messieurs Yves Mertens, Henri Dequae, Hubert Dubout et Pierre Gustin viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée.

L'assemblée décide de renouveler leur mandat pour une durée de trois ans, venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004, statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2003.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47605/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ETERNIT INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 32.619.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(47606/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ETERNIT INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 32.619.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1er janvier 2002 et en conséquence:

- a) d'augmenter le capital social à concurrence de 429.520 BEF, pour le porter de 1.000.000.000 BEF à 1.000.429.520 BEF, par prélèvement à due concurrence sur les réserves disponibles de la société, sans création d'actions nouvelles;
- b) de convertir le capital social en Euros pour, sur base du taux de conversion de 40,3399 BEF=1,- EUR, le fixer à 24.800.000 EUR;
  - c) d'adapter en conséquence l'article 5 des statuts, relatif au capital social.

L'assemblée décide de donner mandat à chaque administrateur agissant individuellement, avec faculté de subdéléguer, afin de procéder aux formalités qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés sur base des résolutions de la présente.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47607/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## ETERNIT INVESTMENT, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Âvenir. R. C. Luxembourg B 32.619.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

Les mandats d'administrateur de Messieurs Yves Mertens, Henri Dequae, Hubert Dubout et Pierre Gustin viennent à échéance à l'issue de la présente assemblée. L'assemblée décide de renouveler leur mandat pour une durée de trois ans, venant à échéance lors de l'assemblée générale ordinaire de 2004, statuant sur les comptes annuels de l'exercice 2003.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47608/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EURO-TRADING.net, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse. R. C. Luxembourg B 78.079.

L'an deux mille un, le seize mai.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

#### A comparu:

Monsieur David Crêteur, gradué en informatique, demeurant à B-5100 Namur, 32/2 Avenue de la Dame. Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations.

#### Exposé préliminaire

1.- Que suivant acte de cession de parts sociales sous seing privé, conclu à Luxembourg, le 5 avril 2001, les anciens associés, Monsieur Marc Schammel, informaticien, demeurant à L-4450 Belvaux, 15, route d'Esch, et Monsieur Max Schammel, employé, demeurant à L-5328 Medingen, 20, rue de la Chapelle, ont cédé au comparant, Monsieur David Crêteur, prénommé, la totalité de leur participation dans la société EURO-TRADING.net, S.à r.l., prédésignée, soit deux cent quarante-cinq (245) parts sociales, respectivement dix (10) parts sociales de ladite société, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (LUF 1.000,-) chacune.

Ledit acte de cession de parts sociales, signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

2.- Que la société EURO-TRADING.net, S.à r.l., prédésignée, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 2 octobre 2000, publié au Mémorial C numéro 206 du 19 mars 2001 et dont les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

La société est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 78.079.

3.- Que le capital social de la prédite société s'élève actuellement à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,-LUF) représenté par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,-LUF) chacune, intégralement libérées.

Ceci exposé, l'associé unique, Monsieur David Crêteur, préqualifié, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII (relative aux sociétés à responsabilité limitée) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, a pris les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter conformément à l'article neuf (9) des statuts de la société, la cession de parts sociales faite sous seing privé, par Marc et Max, les Schammel, à Monsieur David Crêteur, en date du 5 avril 2001.

Ensuite Monsieur David Crêteur, devenu suite à cette cession associé unique, et agissant en sa qualité de gérant unique de ladite société à responsabilité limitée EURO-TRADING.net, S.à r.l., déclare accepter au nom et pour compte de la société, la cession de parts sociales dressée sous seing privé, en date du 5 avril 2001 et la considérer comme dûment signifiée à la société, conformément aux dispositions de l'article 1690 du Code civil et conformément à l'article 190 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

#### Deuxième résolution

L'associé unique décide de transférer le siège social statutaire et administratif de la société de L-5328 Medingen, 20, rue de la Chapelle à L-2320 Luxembourg, 55, boulevard de la Pétrusse.

## Troisième résolution

L'associé unique décide d'adapter les statuts aux résolutions prises ci-avant et de procéder à une refonte complète des statuts sans néanmoins toucher ni à l'objet social de la société ni à la forme juridique de la société, pour leur donner dorénavant la teneur suivante:

## **«STATUTS**

## Titre Ier.- Objet - Raison sociale - Durée

- Art. 1er. Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, l'article 1832 du Code civil, tel que modifié, ainsi que par les présents statuts.
- **Art. 2.** La société a pour objet de développer des sites Internet dans le cadre du commerce électronique, de créer des plate-formes permettant d'accélérer l'échange de marchandises entre fournisseurs, clients, être fournisseur d'accès Internet, d'effectuer la consultance et/ou le conseil en clientèle ou en interne pour le développement de programmes informatiques spécifiques, de développer des sites Internet commerciaux ou informatifs, d'effectuer des expertises en infographie, de louer, de relouer, d'acheter et de vendre du matériel informatique (hardware), de créer des concepts, évaluer, adapter et vendre des programmes informatiques ou logiciels développés par la société ou un tiers, l'activité d'intermédiaire de commerce, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou qui sont de nature à en faciliter l'extension ou le développement.
  - Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.
  - Art. 4. La société prend la dénomination de EURO-TRADING.net, S.à r.l., société à responsabilité limitée.
  - Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés.

La société peut ouvrir des agences ou succursales dans toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg.

## Titre II.- Capital social - Parts sociales

**Art. 6.** Le capital social est fixé à cinq cent mille francs luxembourgeois (500.000,- LUF) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de mille francs luxembourgeois (1.000,- LUF) chacune.

Toutes les parts sociales ont été souscrites par Monsieur David Crêteur, gradué en informatique, demeurant 32/2, Avenue de la Dame à B-5100 Namur.

Art. 7. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs ou pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'accord unanime de tous les associés.

Ce consentement n'est d'ailleurs pas requis lorsque les parts sociales sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

En cas de cession à un non-associé, les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans les trente jours à partir de la date du refus de cession à un non-associé. En cas d'exercice de ce droit de préemption, la valeur de rachat des parts est calculée conformément aux dispositions des alinéas 6 et 7 de l'article 189 de la loi sur les sociétés commerciales.

- Art. 8. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés, voire de l'associé unique, ne mettent pas fin à la société.
- Art. 9. Les créanciers, ayants droit ou héritiers d'un associé ne pourront pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; pour faire valoir leurs droits, ils devront se tenir aux valeurs constatées dans les derniers bilan et inventaire de la société.

#### Titre III.- Administration et Gérance

**Art. 10.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés et révocables à tout moment par l'assemblée générale qui fixe leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

A défaut de disposition contraire, le ou les gérants ont vis-à-vis des tiers les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom et pour compte de la société dans toutes les circonstances et pour accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social.

- **Art. 11.** Chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre des parts qui lui appartiennent; chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.
- **Art. 12.** Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles sont adoptées par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les décisions collectives ayant pour objet une modification aux statuts doivent réunir les voix de la majorité des associés représentant les trois quarts (3/4) du capital social.

- Art. 13. Lorsque la société ne comporte qu'un seul associé, les pouvoirs attribués par la loi ou les statuts à l'assemblée générale sont exercés par celui-ci.
- Art. 14. Le ou les gérants ne contractent, en raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.
- Art. 15. Une partie du bénéfice disponible pourra être attribuée à titre de gratification aux gérants par décision des associés.
  - Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

#### Titre IV.- Dissolution - Liquidation

**Art. 17.** Lors de la dissolution de la société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés, qui en fixeront les pouvoirs et émoluments.

## Titre V.- Dispositions générales

Art. 18. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales.»

### Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de confirmer Monsieur David Crêteur, au poste de gérant unique de la société EURO-TRADING.net, S.à r.l. avec les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de celle-ci en toutes circonstances et l'engager valablement par sa seule signature.

#### Frais

Les frais et honoraires auxquels les présentes donneront lieu sont à charge du comparant qui s'oblige expressément à leur acquittement.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire instrumentant, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: D. Crêteur, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 mai 2001, vol. 859, fol. 49, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations par Maître Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, en remplacement de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem.

Esch-sur-Alzette, le 20 juillet 2001.

B. Moutrier.

(47619/239/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### **EUROPE VINS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-6773 Grevenmacher, 8, rue du Pont.

R. C. Luxembourg B 12.239.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Grevenmacher, le 24 juillet 2001, vol. 168, fol. 47, case 7, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 24 juillet 2001.

**EUROPE VINS S.A.** 

(47615/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### EVERFIN INTERNATIONAL-FININT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1631 Luxembourg, 21, rue Glesener.

R. C. Luxembourg B 68.394.

### **EXTRAIT**

Il résulte des résolutions du conseil d'administration prises par voie de circulaire en vertu de l'article 10 des statuts, que le siège social de la société a été transféré du 10, rue Dicks, L-1417 Luxembourg au 21, rue Glesener, L-1631 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47620/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GOEDERT-HELFENT IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 64.191.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire

La perte de l'exercice au montant de 12.496.249,- LUF est reportée à nouveau.

Conseil d'administration

Monsieur Raymond Goedert, président-administrateur-délégué, résidant à Contern;

Monsieur Michel Goedert, administrateur-délégué, résidant à Luxembourg;

Monsieur Henri Goedert, administrateur, résidant à Luxembourg:

Commissaire aux comptes

ABAX AUDIT, S.à r.l. 6, place de Nancy, Luxembourg;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS, Société Civile

(47678/592/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 43.797.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

**EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A.** 

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(47623/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 43.797.

.uxciiib

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

**EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A.** 

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(47624/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.797.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

**EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A.** 

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(47625/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## **EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 43.797.

Extrait du procès-verbaé de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 9 mai 2001

#### Résolutions

L'assemblée décide de ratifier la cooptation de M. Gaetano Pasquale De Gennaro, M. Patrick Ehrhardt et M. Carlo Santoiemma décidée parle conseil d'administration en sa réunion du 11 avril 2000.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de réduire le nombre des administrateurs de 7 à 3 et de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001 comme suit:

Conseil d'administration:

MM. Gaetano Pasquale De Gennaro, entrepreneur, demeurant à Bari (Italie), président;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

**EXPANDING INTERNATIONAL FINANCE S.A.** 

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47626/024/25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

### FICHET-BAUCHE LUXEMBOURG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Schifflange. R. C. Luxembourg B 12.035.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. (47631/233/8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FEVAG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.038.

Le bilan au 30 juin 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour FEVAG S.A., Société Anonyme Holding

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(47628/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# FEVAG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.038.

Le bilan au 30 juin 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour FEVAG S.A., Société Anonyme Holding

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(47629/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FEVAG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 42.038.

L'Assemblée générale ordinaire du 15 novembre 1999 a nommé aux fonctions de commissaire aux comptes COMCOLUX S.A., Commissaire aux comptes, 123, avenue du X Septembre, L-2551 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Christian Agata.

Cette même assemblée a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Edward Bruin en remplacement de Monsieur Vincenzo Arnó.

Luxembourg, le 25 juin 2001.

Pour FEVAG S.A.

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47630/029/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FILUXEL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 57.626.

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting of 29th June 2001

After deliberation, the shareholders decide to:

1. convert the share capital in Euros.

The new share capital amounts to EUR 153,000 represented by 100,000 shares of EUR 1.53 each.

Modify the article 5 of the Articles of Association as follows:

«The subscribed capital of the corporation is set at one hundred fifty-three thousand Euros (EUR 153,000) consisting of one hundred thousand (100,000) shares of a par value of one Euro fifty-three cents (EUR 1.53) per share, fully paid.

The subscribed capital of the corporation may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation. The corporation may, to the extent and under terms permitted by law, redeem its own shares.»

2. approve the transfer of the registered office from 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg to 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg with effect as of 2nd May 2001.

For true copy
On behalf of FILUXEL S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47636/795/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FILUXEL S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 57.626.

Extract of the resolutions taken at the Annual General Meeting of 29th June 2001

The shareholders decided to renew the mandate of the nine members of the Board of Directors and of the Auditor for the period ending on the Annual Shareholders' Meeting to be held on the Fiscal Year ending on 31st January 2002.

The Board of Directors is composed as follows:

- Michel Guillet, Administrateur de sociétés, 26, rue Barbet de Jouy, F-75007 Paris,
- Philippe Bernard, Administrateur de sociétés, 32, rue de la Pompe, F-75116 Paris,
- François Burseaux, Administrateur de sociétés, 30, avenue du Président Kennedy, F- 75016 Paris,
- Manuel Frias, Administrateur de sociétés, 20, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg,
- Patrice Richard, Administrateur de sociétés, 50, rue du Colonel Rochebrune, F-92500 Rueil Malmaison,
- Rémi Terrail, Administrateur de sociétés, 4, rue Nicolas Chuquet, F-75017 Paris,
- John Burgess, Administrateur de sociétés, 11, St. Mark's Square UK-NW1 7DN London,
- Stephen Lane, Executive, 17068 Wayland Rd, Culpeper, Virginia 22911, USA,
- lan Riley, Administrateur de sociétés, Cokes Lane House, Cokes Lane UK-Chalfont St. Giles.

The Auditor is ARTHUR ANDERSEN, 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

For true copy
On behalf of FILUXEL S.A.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47637/795/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# FOLLIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau. R. C. Luxembourg B 56.805.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 11 juillet 2001, vol. 555, fol. 43, case 3, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour FOLLIE S.A.

Signatures

(47651/813/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.333.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 2, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(47638/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 33.333.

L'Assemblée générale ordinaire du 19 juin 2001 a ratifié la décision du Conseil d'administration de nommer aux fonctions d'administrateur Monsieur Jacques Claeys en remplacement de Monsieur Charles Muller.

Luxembourg, le 25 juin 2001.

Pour FINANCIAL OVERSEAS INVESTMENT, Société Anonyme Holding

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 3, case 2. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47639/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FIDUCIAL FINANCIERE DU LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 28.505.

Le bilan au 30 septembre 1997 approuvé par l'Assemblée Générale du 24 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47632/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FIDUCIAL FINANCIERE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 28.505.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue au siège social en date du 24 janvier 2001

Les comptes clôturés au 30 septembre 1997 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 septembre 1997.

Les mandats de Elisabeth Latouche, Marie-Joseph Latouche et Christian Latouche, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 septembre 1998.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAL FINANCIERE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47634/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FIDUCIAL FINANCIERE DU LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 28.505.

Le bilan au 30 septembre 1998 approuvé par l'Assemblée Générale du 24 janvier 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

Signature.

(47633/717/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FIDUCIAL FINANCIERE DU LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 28.505.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire

tenue au siège social en date du 24 janvier 2001

Les comptes clôturés au 30 septembre 1998 ont été approuvés.

Décharge a été accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leurs mandats jusqu'au 30 septembre 1998.

Les mandats de Elisabeth Latouche, Marie-Joseph Latouche et Christian Latouche, administrateurs, et le mandat de Marc Muller, commissaire aux comptes, sont reconduits pour une période d'une année jusqu'à l'Assemblée Générale approuvant les comptes clôturés au 30 septembre 1999.

Pour extrait sincère et conforme

FIDUCIAL FINANCIERE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 1. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47635/717/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# FINANCIERE CHINON HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 61.141.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société FINANCIERE CHINON HOLDING S.A.

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(47640/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GIPAFIN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: Luxembourg.

Resolutions of Managers

The Undersigned being all the Managers of GIPAFIN, S.à r.l., a company existing and operating under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg (the «Company») hereby consent to the adoption of the following resolutions:

Resolved, to convene the partners to an Extraordinary General Meeting in order to authorize any manager of the company to sign singly, guarantees, endorsements, sureties, counter-guarantees and any other guarantees in favour of PRADA RETAIL Srl up to an amount of ITL 100,000,000,000.- (expenses included)

Adopted and signed on June 19, 2001.

M. Salomoni / F. Gaggini / LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A. *Managers* 

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 97, case 10. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47675/710/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FINIMVEST QUARTA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt. R. C. Luxembourg B 32.541.

ra G. Laxonio

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 95, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE F. FABER

Signature

(47646/622/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### FINSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'an deux mille un, le treize juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société de droit luxembourgeois dénommée SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

elle-même représentée par Messieurs Gerd Fricke et Laurent Forget, tous deux employés privés, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée FINSE S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date 11 mai 2001, en voie de publication au Mémorial C,

et dont les statuts ont été modifiés suivant constat d'augmentation de capital reçu par le notaire soussigné en date du 14 juin 2001, en voie de publication au Mémorial C,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 13 juillet 2001.

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès qualités qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

- 1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 900.000,- (neuf cent mille euros), représenté par 900 (neuf cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.
- 2) Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 2.500.000, (deux millions cinq cent mille euros), représenté par 2.500 (deux mille cinq cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune,

et que le même article, autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 11 mai 2006, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3) Que dans sa réunion du 13 juillet 2001, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros),

pour porter le capital social de son montant actuel de EUR 900.000,- (neuf cent mille euros) à EUR 1.400.000,- (un million quatre cent mille euros),

par la création de 500 (cinq cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par l'actionnaire majoritaire, lequel a souscrit à toutes les 500 (cinq cents) actions nouvelles, et les libère moyennant une contribution en espèces de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros),

l'actionnaire minoritaire ayant déclaré renoncer à son droit de souscription préférentiel, une copie de cette renonciation restera annexée aux présentes.

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 500.000,- (cinq cent mille euros) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de cette augmentation, le capital se trouve porté à EUR 1.400.000,- (un million quatre cent mille euros),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé EUR 1.400.000,- (un million quatre cent mille euros), représenté par 1.400 (mille quatre cents) actions d'une valeur nominale de EUR 1.000,- (mille euros) chacune.»

Frais - Evaluation

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués à LUF 263.000,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données au comparant, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: G. Fricke, L. Forget, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 89, case 3. - Reçu 201.700 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

J. Delvaux.

(47647/208/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FINSE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

Statuts coordonnés suite à un constat d'augmentation du capital acté sous le numéro 563/2001 en date du 13 juillet 2001 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

(47648/208/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## R. GOEDERT SUD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 140, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 18.526.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire

Le bénéfice de l'execice au montant de 13.650.650,- LUF est reportée à nouveau.

Conseil d'administration

Monsieur Raymond Goedert, président-administrateur-délégué, résidant à Contern;

Monsieur Michel Goedert, administrateur-délégué, résidant à Luxembourg;

Monsieur Armand Fohl, administrateur, résidant à Moutfort.

Commissaire aux comptes

Monsieur Marc Hilger, résidant 6, place de Nancy, Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS Société Civile.

(47681/592/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FLORUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz. R. C. Luxembourg B 79.136.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FLORUS S.A.

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(47649/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FLORUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 2, place de Metz. R. C. Luxembourg B 79.136.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 4 juillet 2001

L'assemblée confirme la cooptation de Monsieur Camille Thommes en tant qu'administrateur en remplacement de Monsieur Jean Fell pour la période du 17 avril au 4 juillet 2001.

L'assemblée constate que le mandat des Administrateurs prend fin à l'issue de la présente assemblée.

Sont élus comme Administrateurs pour un terme d'un an se terminant à la date de l'assemblée générale annuelle ordinaire qui sera tenue en 2002:

- 1. STICHTING COMET, ayant son siège social à Amsterdam (NL), et ayant pour représentant permanent M. Bernard Bontoux, demeurant à CH-1172 Bougy-Villars;
  - 2. Monsieur John Dhur, demeurant à Bettembourg;
  - 3. Monsieur Camille Thommes, demeurant à Kayl.

L'assemblée confirme la désignation de DELOITTE & TOUCHE S.A., ayant son siège social à L-8009 Strassen, 3, route d'Arlon comme Commissaire aux Comptes pour l'exercice en cours jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en 2002.

Luxembourg, le 4 juillet 2001.

Certifié sincère et conforme

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47650/000/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GOEDERT PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 26.236.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 9, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire

AFFECTATION DU RESULTAT

Conseil d'administration

Monsieur Raymond Goedert, président-administrateur-délégué;

Monsieur Michel Goedert, administrateur-délégué;

Monsieur Henri Goedert, administrateur.

Commissaire aux comptes

Monsieur Armand Fohl, 2, rue Kiem, Moutfort;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER & BONTEMPS Société Civile.

(47680/592/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FONDATION SOCIALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.658.

Le bilan au 31 décembre 1996, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

FONDATION SOCIALE HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

(47652/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FONDATION SOCIALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.658.

Le bilan au 31 décembre 1997, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

FONDATION SOCIALE HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

(47653/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### FONDATION SOCIALE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 64, avenue Pasteur.

R. C. Luxembourg B 39.658.

Le bilan au 31 décembre 1998, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 5, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

FONDATION SOCIALE HOLDING S.A.

Signature

Un mandataire

(47654/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### HALF S.A., Société Anonyme.

Registered office: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 56.585.

## **STATUTES**

In the year two thousand one, on the twenty seventh of June.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven.

Was held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of HALF S.A., a holding company (société anonyme) having its registered office in Luxembourg, registered at the Register of commerce of Luxembourg section B, number 56.585, incorporated pursuant to a deed of the notary Frank Baden residing in Luxembourg, on December 29, 1995, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés, number 154 of March 28, 1996.

The meeting is presided by Mr Jaap Everwijn, private employee, residing in Senningerberg, Luxembourg. who appointed as secretary Mrs Eliane Klimezyk, private employee, residing in Hussigny (France).

The meeting elected as scrutineer Mrs Céline Guerder, private employee, residing in Rodemack (France).

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

- I.- That the agenda of the meeting is the following:
- 1) Increase of the share capital to the extent of one hundred twenty-five (125.-) EUR in order to raise it from its present amount of thirty-two thousand five hundred (32,500.-) EUR to thirty-two thousand six hundred twenty-five (32,625.-) EUR by the creation and issue of one hundred (100) new shares of a par value of one point twenty-five (1.25) EUR each and an issue premium of ten thousand (10,000.-) EUR each, vested with the same rights and obligations as the existing shares.
  - 2) Waiver by the minority shareholder of his preferential right.

3) Subscription and full payment by the majority shareholder:

The company FIN. DEL S.r.l., with registered office in Corso Garibaldi 93, San't Elpidio A Mare (Italie).

- 4) In consequence with the above resolutions, amendment of Article 5.1 of the by-laws.
- 5) Change of the fiscal year to July 1st to June 30th each year.
- 6) Change of the date and time of the annual general shareholders meeting to 30 November at 10.00 a.m.
- 7) In consequence with the above resolutions, amendment of Articles 12 and 16 of the by-laws.
- 8) Miscellaneous.
- II.- That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxies of the represented shareholders and by the board of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled ne varietur by the appearing parties will also remain annexed to the present deed.

- III.- All the shareholders being present, no convening notices was sent to the shareholders.
- IV.- That the present meeting, representing the 100% of the corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

Then the general meeting, after deliberation, takes unanimously the following resolutions:

#### First resolution

The general meeting decides to increase the share capital to the extent of one hundred twenty-five (125.-) EUR in order to raise it from its present amount of thirty-two thousand five hundred (32,500.-) EUR to thirty-two thousand six hundred twenty-five (32,625.-) EUR by the creation and issue of one hundred (100) new shares of a par value of one point twenty-five (1.25) EUR each and an issue premium of ten thousand (10,000.-) EUR each, vested with the same rights and obligations as the existing shares

#### Second resolution

Waiver is given by the Company MONDEL S.r.l. of his preferential right.

## Third resolution

## Subscription and Payment

The total of the one hundred (100) new shares are then subscribed, by:

The company FIN. DEL S.r.I., with registered office in Corso Garibaldi 93, San't Elpidio A Mare (Italie) by contribution in cash amounting to one million one hundred and twenty-five Euro (EUR 1,000,125.-),

here represented by the company MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., with registered office in Luxembourg, duly represented by Mr Jaap Everwijn and Mrs Eliane Klimezyk, prenamed.

The appearing company MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., acting in his above stated capacity after having received lecture of all the above, has declared that he has full knowledge of the Articles of Association and of the financial situation of 'HALF S.A.' and has declared to subscribe in the name and on behalf of the company FIN. DEL S.r.l., to the one hundred (100) new shares with a par value of one point twenty-five (1.25) euro each and an issue premium often thousand (10,000.-) EUR each.

The meeting of shareholders representing the corporate capital has accepted unanimously the subscription of the new shares by the prenamed subscriber.

#### **Payment**

The amount of one million one hundred and twenty-five Euro (EUR 1,000,125.-) cash is at the disposal of the company as it has been certified to the notary by a bank certification.

#### Fourth resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting decides to amend the Article five first paragraph of the by-laws to give it the following content:

'Art. 5. First paragraph. The corporate capital is fixed at thirty-two thousand six hundred and twenty-five Euro (EUR 32,625.-) divided in twenty-six thousand one hundred (26,100) shares with a par value of one point twenty-five Euro (EUR 1.25) each.'

## Fifth resolution

The general meeting decides to change the corporation's financial year, which will begin on the first July and will end on the thirty-first of June, each year.

## Sixth resolution

The general meeting decides to change the date of the annual general shareholders, which will be held on the thirtieth of November at 10.00 a.m.

## Seventh resolution

As a consequence of the above resolutions, the general meeting decides to amend Articles 12 and 16 of the by-laws to give it the following content:

'Art. 12. The corporations's financial year shall begin on the first of July and shall end on the thirtieth of June.'

'Art. 16. First paragraph. The annual general meeting shall be held at the registered office or such other place as indicated in the convening notices on November 30th, at 10.00 a.m.'

#### Declaration

The undersigned notary states in compliance with Article 32-1 of company law, as modified, that the conditions of Article 26 of this law have been observed.

#### Estimation of costs

The aggregate amount of costs, expenditures, remunerations or expenses in any form whatsoever which the Company incurs or for which it is liable by reason of this increase of capital, is approximately four hundred ninety thousand Francs (LUF 490,000.-).

There being no further business, the meeting is closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by an French version; on request of the appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the persons appearing all known to the notary by their names, first names, civil status and residences, the members of the board of the meeting signed together with the notary the present deed.

#### Follows the French version:

L'an deux mille un, le vingt-sept juin.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding HALF S.A., avec siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 56.585, constituée suivant acte reçu par le notaire Frank Baden, de résidence à Luxembourg, en date du 29 décembre 1995, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 154 du 28 mars 1996.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Jaap Everwijn, employé privé, demeurant à Senningerberg, Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire Madame Eliane Klimezyk, employée privée, demeurant à Hussigny (France).

L'assemblée choisit comme scrutatrice Madame Céline Guerder, employée privée, demeurant à Rodemack (France). Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:
- 1) Augmentation du capital social à concurrence de cent vingt-cinq (125,-) Euro de manière à le porter de son montant actuel, soit trente-deux mille cinq cents (32.500,-) Euro, à trente-deux mille six cent vingt-cinq (32.625,-) Euro par l'émission de cent (100) actions nouvelles d'une valeur nominale de un virgule vingt-cinq (1,25) Euro chacune, assorties d'une prime d'émission de dix mille (10.000,-) Euro chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.
  - 2) Renonciation à son droit préférentiel de souscription par l'actionnaire minoritaire.
  - 3) Souscription et paiement intégral par l'actionnaire majoritaire:
  - La société FIN. DEL S.r.I., avec siège social à Corso Garibaldi 93, San 't Elpidio A Mare (Italie).
  - 4) Modification subséquente du premier paragraphe de l'article 5 des statuts.
  - 5) Modification de la date de l'exercice social.
  - 6) Modification de la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire.
  - 7) Modification subséquente des articles 12 et 16 des statuts.
  - 8) Divers.
- II.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

- III.- Que tous les actionnaires étant présents, les convocations d'usage n'ont pas été adressées aux actionnaires.
- IV.- Que la présente assemblée, réunissant 100% du capital social, est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les points portés à l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

## Première résolution

L'assemblée décide d'augmenter le capital social souscrit et versé de la société à concurrence de cent vingt-cinq (125) Euro de manière à le porter de son montant actuel, soit trente-deux mille cinq cents (32.500,-) Euro, à trente-deux mille six cent vingt-cinq (32.625,-) Euro par l'émission de cent (100) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq (1,25) Euro chacune assorties d'une prime d'émission de dix mille (10.000,-) Euro chacune, investies des mêmes droits et obligations que les actions existantes.

## Deuxième résolution

Renonciation est donnée par la société MONDEL S.r.l. à son droit privilégié.

#### Troisième résolution

#### Souscription et libération

Les cent (100) nouvelles actions sont souscrites à l'instant par:

La société FIN. DEL S.r.l., avec siège social à Corso Garibaldi 93, San't Elpidio A Mare (Italie), et libérées par apport en espèces égal à un million cent vingt-cinq (1.000.125,-) Euro.

Ladite société FIN. DEL S.r.l., ici représentée par la société MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., avec siège social à Luxembourg, dûment représentée par Mr Jaap Everwijn et Mme Eliane Klimezyk, prénommés,

la société comparante MANACOR (LUXEMBOURG) S.A., ès qualités qu'elle agit, après avoir entendu lecture de tout ce qui précède, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société HALF S.A. et a déclaré souscrire au nom et pour le compte de la société FIN DEL S.r.l., aux cent (100) nouvelles actions, d'une valeur d'un virgule vingt-cinq (1,25) Euro chacune, et assorties d'une prime d'émission de dix mille (10.000,-) Euro chacune.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société accepte à l'unanimité la souscription des actions nouvelles par le souscripteur prénommé.

#### Libération

Le montant d'un million cent vingt-cinq mille (1.000.125,-) Euro en espèces est à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant au moyen d'un certificat bancaire.

#### Quatrième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier paragraphe de l'Article 5 des statuts, lequel aura désormais la teneur suivante:

'Art. 5. 1er paragraphe. Le capital social est fixé à trente-deux mille six cent vingt-cinq Euro (EUR 32.625,-) représenté par vingt-six mille cent (26.100) actions d'une valeur nominale d'un virgule vingt-cinq Euro (EUR 1,25) chacune.'

#### Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de l'exercice social, lequel débutera le 1<sup>er</sup> juillet pour se terminer le 30 juin de chaque année.

#### Sixième résolution

L'assemblée générale décide de modifier la date de tenue de l'assemblée générale ordinaire annuelle, pour la fixer au 30 novembre à 10.00 heures.

## Septième résolution

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale décide de modifier les articles 12 et 16 des statuts pour leur donner la teneur suivante:

- 'Art. 12. L'année sociale commence le premier juillet et finit le trente juin.'
- 'Art. 16. 1er paragraphe. L'assemblée générale annuelle se réunit le 30 novembre à 10.00 heures, au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.'

#### Déclaration

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'Article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'Article 26, ont été remplies.

#### **Evaluation - Frais**

Les frais, dépenses et rémunérations quelconques, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, s'élèvent approximativement à la somme de quatre cent quatre-vingt-dix mille francs (490.000,-).

Toutes les résolutions qui précèdent ont été prises chacune séparément et à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, constate que sur demande des comparants, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française; sur demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée de tout ce qui précède à l'assemblée et aux membres du bureau, tous connus du notaire instrumentaire par leurs noms, prénoms, états et demeures, ces derniers ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: J. Everwijn, E. Klimezyk, C. Guerder, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juin 2001, vol. 9CS, fol. 60, case 4. – Reçu 403.449 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 10 juillet 2001.

P. Bettingen.

(47685/202/195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FRANCE 2000 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8399 Windhof, 10, rue de l'Industrie.

R. C. Luxembourg B 75.077.

\_

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Capellen, le 23 juillet 2001, vol. 137, fol. 58, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Signature.

(47655/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### GAI MATTIOLO, Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.

R. C. Luxembourg B 75.844.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 98, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GAI MATTIOLO S.A.

G. Mattiolo

Signature

(47656/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### GAI MATTIOLO HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2128 Luxembourg, 22, rue Marie-Adelaïde.

R. C. Luxembourg B 75.152.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 98, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GAI MATTIOLO HOLDING S.A.

G. Mattiolo

Signature

(47657/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## JETMALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 77.255.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2001, vol. 555, fol. 79, case 11, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 avril 2001

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration en fonction pour l'exercice 2001 est composé comme suit:

- Jean-Hugues Antoine, Comptable, demeurant à B-6730 Rossignol, 98, rue des Mésanges
- Jean-Marie Limpens, Consultant, demeurant à B-1200 Bruxelles, 36, avenue Victor Gilsoul
- Evelyne Dave, Employée, demeurant à B-1200 Bruxelles, 36, avenue Victor Gilsoult

Commissaire aux Comptes

Le Commissaire aux comptes en fonction pour l'exercice 2001 est Monsieur Dominique Maqua, Comptable, demeurant au 2, rue Grande à B-6767 Torgny.

Affectation du résultat de l'exercice

L'assemblée générale a décidé le report à nouveau de l'intégralité de la perte de EUR 4.022,33 pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2000.

J.-H. Antoine

Administrateur

(47706/750/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GAMI S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1140 Luxembourg, 45, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 58.457.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 92, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND KARTHEISER & CIE

Signature

(47658/510/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FINANCIERE ETERNIT, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir.

R. C. Luxembourg B 32.491.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(47641/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### FINANCIERE ETERNIT, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 32.491.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

L'assemblée décide de convertir le capital social en Euros avec effet au 1er janvier 2002 et en conséquence:

- a) d'augmenter le capital social à concurrence de 1.386.650 pour le porter de 1.350.000.000 LUF à 1.351.386.650 LUF, par prélèvement à due concurrence sur les réserves indisponibles de la société, sans création d'actions nouvelles;
- b) de convertir le capital social en Euros pour, sur base du taux de conversion de 40,3399 LUF=1,- EUR, le fixer à 33.500.00 EUR:
  - c) d'adapter en conséquence l'article 5 des statuts, relatif au capital social.

L'assemblée décide de donner mandat à chaque administrateur agissant individuellement, avec faculté de subdéléguer, afin de procéder aux formalités qui s'imposent, de procéder aux inscriptions dans les registres sociaux et d'établir des statuts coordonnés sur base des résolutions de la présente.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47642/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## FINANCIERE ETERNIT, Société Anonyme.

Siège social: L-1147 Luxembourg, 42, rue de l'Avenir. R. C. Luxembourg B 32.491.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juin 2001

Les mandats d'administrateur de Messieurs Henri Dequae, Pierre Gustin et Hubert Dubout et celui de Madame Liliane Caris viennent à échéance à l'issue de votre assemblée. L'assemblée décide de les renouveler pour un nouveau terme de trois ans, venant à échéance à l'issue lors de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2004, statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Le mandat de Commissaire de Monsieur Yves Mertens vient également à échéance. L'assemblée décide de le renouveler pour un nouveau terme de trois ans, venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire de l'année 2004, statuant sur les comptes de l'exercice 2003.

Cette résolution est adoptée, à l'unanimité des voix.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2001.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2001, vol. 555, fol. 76, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47643/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### GANGOLF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 35, rue du Père Raphaël.

R. C. Luxembourg B 54.639.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 1, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

UNIVERSALIA (FIDUCIAIRE) S.A.

Signature

(47659/643/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GARAGE AUTO-RALLYE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7257 Walferdange, 8, Millewée.

R. C. Luxembourg B 11.651.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 83, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juillet 2001.

Pour le gérant

Signature

(47660/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GENERAL RAILWAY ACTIVITIES HOLDING S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 16, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 33.454.

Les statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2001.

E. Schlesser.

(47661/227/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## INDAS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2017 Luxembourg, rue Richard Coudenhove-Kalergi. R. C. Luxembourg B 49.165.

#### **EXTRAIT**

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet 2001 que:

- Monsieur Romain Thillens, licencié en sciences économiques, demeurant au 10, avenue Nic Kreis, L-9536 Wiltz, a été nommé administrateur de la société avec effet au 24 juillet 2001, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000;
- ERNST & YOUNG, société anonyme, ayant son siège social rue Richard Coudenhove-Kalergi, L-1359 Luxembourg, a été nommée commissaire aux comptes avec effet au 24 juillet 2001, son mandat prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2000;
- Le siège social a été transféré avec effet au 24 juillet 2001 à rue Richard Coudenhove-Kalergi, B.P. 780, L-2017 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 mai 2001.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 3. - Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47689/000/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GERHOLD - GESTION ET INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg. R. C. Luxembourg B 42.588.

L'an deux mille un, le cinq juillet.

Par-devant Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme holding GERHOLD - GES-TION ET INVESTISSEMENT S.A., ayant son siège social à Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 42.588, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 23 décembre 1992, publié au Mémorial, Recueil Spécial C, numéro 149 du 6 avril 1993.

L'Assemblée est ouverte à onze heures trente sous la présidence de Monsieur Eric Lacoste, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal, qui désigne comme secrétaire Madame Danièle Maton, employée privée, Luxembourg, 10, boulevard Royal.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc Noël, employé privé, Luxembourg, 10, boulevard Royal. Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

- I.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a été convoquée par des avis publiés:
- a) au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

numéro 393 du 29 mai 2001 numéro 451 du 16 juin 2001

b) au Luxemburger Wort

du 29 mai 2001

du 16 juin 2001

c) au Lëtzebuerger Journal

du 29 mai 2001

du 16 juin 2001.

II.- Que la présente Assemblée Générale Extraordinaire a pour

Ordre du jour:

- Mise en liquidation de la société.
- Nomination du liquidateur, Monsieur Pierre Schill.

III.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau, restera annexée au présent procès-verbal pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées aux présentes les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants.

IV.- Qu'il appert de la liste de présence que sur les deux mille cent (2.100) actions représentant l'intégralité du capital social, quatre (4) actions sont représentées à la présente Assemblée.

Le Président informe l'Assemblée Générale qu'une première Assemblée Générale Extraordinaire ayant eu le même ordre du jour avait été convoquée pour le 25 mai 2001 et que les conditions de quorum pour voter les points de l'ordre du jour n'étaient pas atteintes.

La présente Assemblée peut donc valablement délibérer quelle que soit la portion du capital représentée conformément à l'article 67-1 de la loi modifiée du 10 août 1915.

L'Assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix la résolution suivante:

#### Première résolution

L'Assemblée décide la dissolution de la Société et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

## Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer comme liquidateur:

Monsieur Pierre Schill, licencié en sciences économiques, demeurant à Luxembourg.

Le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 à 148bis des lois coordonnées sur les sociétés commerciales. Il peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans devoir recourir à l'autorisation de l'assemblée générale dans les cas où elle est requise.

Il peut dispenser le conservateur des hypothèques de prendre inscription d'office; renoncer à tous droits réels, privilèges, hypothèques, actions résolutoires, donner mainlevée, avec ou sans paiement, de toutes inscriptions privilégiées ou hypothécaires, transcriptions, saisies, oppositions ou autres empêchements.

Le liquidateur est dispensé de dresser inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.

Il peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de ses pouvoirs qu'il détermine et pour la durée qu'il fixera.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: E. Lacoste, D. Maton, J.-M. Noël, F. Baden.

Enregistré à Luxembourg, le 9 juillet 2001, vol. 130S, fol. 22, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition conforme, délivrée à la société sur sa demande, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2001.

F. Baden.

(47664/200/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GERARD HASTERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 15, rue de Müllendorf.

R. C. Luxembourg B 53.417.

Les comptes annuels au 31 décembre 2000, enregistrés à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 6, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour GERARD HASTERT S.A.

Signature

(47662/680/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GERARD HASTERT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7329 Heisdorf, 15, rue de Müllendorf. R. C. Luxembourg B 53.417.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à Heisdorf le 13 juillet 2001

L'assemblée générale décide de convertir le capital social actuellement exprimé en LUF en EURO

L'assemblée générale décide d'augmenter le capital social de 263,31 Euro pour le porter de son montant actuel de 30.986,69 Euro à 31.250,00 Euro par incorporation de réserves libres.

L'assemblée générale décide d'adapter en conséquence la valeur nominale des actions émises et la mention du capital social.

L'assemblée générale décide d'adapter l'article 3 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«Le capital social de la société est fixé à 31.250,00 Euro représenté par 1.250 actions d'une valeur nominale de 25,00 Euro.»

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47663/680/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

#### **HELIER INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1014 Luxembourg, 400, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 79.457.

#### **EXTRAIT**

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg le 16 juillet 2001 a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1. L'assemblée décide de transférer le siège social au 400, route d'Esch, L-1014 Luxembourg;
- 2. L'assemblée prend acte des démissions de quatre administrateurs en personne de Monsieur Jean Hoffmann, Monsieur Marc Koeune, Madame Nicole Thommes et Madame Andrea Dany et nomme en leur remplacement:
- Monsieur lan Wade, administrateur de société, demeurant Flat 27A, Block 1, Grand Gardens, 61 South Bay Road, Hong Kong;
- Monsieur Robert Finnegan, administrateur de société, demeurant Flat 9, The Wharf House, Juxon Street, Oxford, GB;
  - Monsieur Kenneth Cheuk, administrateur de société, demeurant au 41, Plater Drive, Oxford, GB;

Ils termineront le mandat de leurs prédécesseurs auxquels, décharge pleine et entière a été accordée.

3. L'assemblée prend acte de la démission du Commissaire aux comptes en la personne de la société TAXCONTROL S.A. et nomme en son remplacement la société PricewaterhouseCoopers avec siège social à Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 3. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47686/693/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING,

Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz.

R. C. Luxembourg B 75.032.

Les comptes annuels au 31 mars 2001, enregistrés à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING

BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

(47665/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

# GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 2, place de Metz. R. C. Luxembourg B 75.032.

Extrait des Résolutions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 juin 2001

L'Assemblée constate que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 mars 2000 a nommé les Administrateurs jusqu'à l'issue de la présente Assemblée.

Le mandat des Administrateurs venant ainsi à échéance, l'Assemblée procède à la nomination des membres suivants au Conseil d'Administration pour un nouveau terme d'un an jusqu'à l'Assemblée Générale qui se tiendra en juin 2002.

Monsieur Bruno Bochud, Directeur GERIFONDS S.A., demeurant à Le Mont sur Lausanne, Suisse (Président);

Monsieur Christian Beyeler, Directeur GERIFONDS S.A., demeurant à Trey, Suisse (Vice-Président);

Monsieur Eric Rothacher, Sous-Directeur BANQUE CANTONALE VAUDOISE, demeurant à Genève, Suisse (Administrateur);

Monsieur Jean-Claude Finck, Directeur Général Adjoint BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEM-BOURG, demeurant à Foetz, Luxembourg (Administrateur).

L'Assemblée Générale confirme la désignation de la société ERNST & YOUNG S.A. comme commissaire aux comptes de la Société de Gestion et comme réviseur d'entreprises du Fonds Commun de Placement BCV DYNAMIC FLOOR FUND pour l'exercice clôturant au 31 mars 2002.

Pour GERIFONDS FLOOR FUND MANAGEMENT COMPANY (LUXEMBOURG) S.A. HOLDING BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 93, case 4. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47666/000/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## INTAR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 10.409.

Le bilan au 31 décembre 1999, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTAR S.A.H.

Le Domiciliataire

(47690/025/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## INTAR S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.

R. C. Luxembourg B 10.409.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 555, fol. 99, case 11, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INTAR S.A.H.

Le Domiciliataire

(47691/025/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## G.F.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch. R. C. Luxembourg B 20.038.

Le bilan au 31 mai 2000, enregistré à Luxembourg, le 23 juillet 2001, vol. 555, fol. 85, case 4, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour G.F.H., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(47668/006/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## G.F.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 20.038.

Le texte des statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2001.

Pour G.F.H., Société Anonyme Holding

DEXIA BANQUE INTERNATIONALE A LUXEMBOURG

Société Anonyme

P. Frédéric / S. Wallers

(47669/006/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GIACOMINI INVESTIMENTI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 12, rue Goethe. R. C. Luxembourg B 74.273.

#### **RECTIFICATIF**

L'an deux mille un, le treize juillet.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

Ont comparu:

- 1) Mademoiselle Noëlle Piccione, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, rue Goethe, agissant en sa qualité de président, lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2000, de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée GIACOMINI INVESTIMENTI S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 12, rue Goethe, inscrite au registre aux firmes sous la section B et le numéro 74.273, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 11 février 2000, publié au Mémorial C-2000, page 17697, et dont les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant le prédit acte du 22 décembre 2000.
  - 2) Monsieur Jean-Pierre Saddi, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

agissant en sa qualité de secrétaire lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2000 de la prédite société GIACOMINI INVESTIMENTI S.A.

3) Monsieur Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 12, rue Goethe, agissant en sa qualité de scrutateur lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 décembre 2000 de la société GIACOMINI INVESTIMENTI S.A.,

et comme mandataire des deux actionnaires de la société:

- a) la société GIACOMINI FINANZIARIA S.p.A., avec siège social à Novara, Italie, en vertu d'une procuration donnée le 21 décembre 2000, propriétaire de 503.199 actions de la susdite société GIACOMINI INVESTIMENTI S.A.;
- b) Monsieur Alberto Giacomini, entrepreneur, demeurant à San Maurizio d'Opaglio, en vertu d'une procuration donnée le 21 décembre 2000,

propriétaire de 1 action de la susdite société GIACOMINI INVESTIMENTI S.A.

Les susdites procurations sont restées annexées à prédit acte d'assemblée générale extraordinaire reçu par le notaire soussigné en date du 22 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 29 décembre 2000, volume 7CS, folio 75, case 10.

Lesquels comparants, agissant ès qualités, déclarent que le procès-verbal de ladite assemblée du 22 décembre 2000 est à rectifier,

et qu'il y a lieu de lire le point 1 de l'ordre du jour et la résolution y afférente comme suit:

Ordre du jour:

1) Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 7.215.570,- (sept millions deux cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros) pour compenser des pertes constatées au 30 novembre 2000, et augmentation de capital

d'un même montant de EUR 7.215.570,- (sept millions deux cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros), à souscrire par les anciens actionnaires au prorata des actions détenues, et à libérer entièrement en espèces.

## Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 7.215.570 (sept millions deux cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros), pour compenser des pertes constatées au 30 novembre 2000, et décide ensuite d'augmenter le capital du même montant de EUR 7.215.570,- (sept millions deux cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros),

augmentation souscrite par les anciens actionnaires, plus amplement renseignés sur la prédite liste, au prorata des actions détenues, et libérée entièrement par un versement en espèces de EUR 7.215.570,- (sept millions deux cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros), ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire remis au notaire instrumentaire.

La preuve de l'existence des pertes constatées à été donnée au notaire instrumentaire par la remise d'un bilan intermédiaire au 30 novembre 2000 ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes.

Suite à la présente réduction-augmentation de capital, l'article 5 relatif au capital social de la société reste inchangé.

Au lieu et place de:

## Ordre du jour:

1) Réduction du capital social à concurrence d'un montant de EUR 7.715.570,- (sept millions sept cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros) pour compenser des pertes constatées au 30 novembre 2000, et augmentation de capital d'un même montant de EUR 7.715.570,- (sept millions sept cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros), à souscrire par les anciens actionnaires au prorata des actions détenues, et à libérer entièrement en espèces.

## Première résolution

L'assemblée générale décide de réduire le capital social à concurrence d'un montant de EUR 7.715.570 (sept millions sept cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros), pour compenser des pertes constatées au 30 novembre 2000, et décide ensuite d'augmenter le capital du même montant de EUR 7.715.570,- (sept millions sept cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros),

augmentation souscrite par les anciens actionnaires, plus amplement renseignés sur la prédite liste, au prorata des actions détenues, et libérée entièrement par un versement en espèces de EUR 7.715.570,- (sept millions sept cent quinze mille cinq cent soixante-dix euros), ainsi que cela résulte d'un certificat bancaire remis au notaire instrumentaire.

La preuve de l'existence des pertes constatées à été donnée au notaire instrumentaire par la remise d'un bilan intermédiaire au 30 novembre 2000 ainsi que du rapport du Commissaire aux Comptes.

Suite à la présente réduction-augmentation de capital, l'article 5 relatif au capital social de la société reste inchangé.

Les comparants requièrent le notaire instrumentaire de faire les rectifications nécessaires partout ou cela s'impose.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: N. Piccione, J.-P. Saddi, S. Capuzzo, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 9CS, fol. 88, case 9. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2001.

J. Delvaux.

(47670/208/76) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## INTERNATIONAL COMPOUND S.A., Société Anonyme en liquidation.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey. R. C. Luxembourg B 61.495.

## DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 juin 2001

- 1. La liquidation de la société INTERNATIONAL COMPOUND S.A. est clôturée.
- 2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

INTERNATIONAL COMPOUND S.A. (en liquidation)

Pour le Liquidateur

S.G.G., SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2001, vol. 555, fol. 89, case 6. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47696/795/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GIOVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 43.476.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 12, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juillet 2001.

GIOVE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

G. Jody Vender / P. Ehrhardt

Administrateurs

(47672/024/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GIOVE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri. R. C. Luxembourg B 43.476.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière extraordinaire le 9 juillet 2001

#### Résolution:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2001:

Conseil d'administration

MM. Giovanni Jody Vender, entrepreneur, demeurant à Milan (Italie), président et administrateur-délégué;

Patrick Ehrhardt, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Mme Gabriella Attardi, conseiller, demeurant à Rome (Italie), administrateur.

Commissaire aux comptes

MONTBRUN REVISION, S.à r.l., 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg Pour mention aux fins de la publication au Mémorial.

Pour extrait conforme

GIOVE INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

G. Jody Vender / P. Ehrhardt

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2001, vol. 556, fol. 4, case 12. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(47673/024/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.

## GRAYCLIFF S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2320 Luxemburg, 55, boulevard de la Pétrusse. H. R. Luxemburg B 69.820.

Im Jahre zweitausendeins den, sechzehnten Juli.

Vor dem unterzeichneten Notar Paul Bettingen, mit Amtswohnsitz in Niederanven.

Traten zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammen, die Aktionäre der Firma GRAYCLIFF S.A., Aktiengesellschaft, Gesellschaft mit Sitz in Luxemburg, die gegründet wurde gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Paul Frieders, mit Amtssitz in Luxemburg, am 7. Mai 1999, veröffentlicht im Mémorial C von 1999, Nummer 563, deren Statuten ein letztes Mal abgeändert wurden, gemäss Urkunde aufgenommen durch Notar Jacques Delvaux, mit damaligen Amtssitz in Esch/Alzette, am 13. Juli 2000, veröffentlicht im Mémorial C von 2001, Nummer 35 und geführt im Handelsregister von Luxemburg unter der Nummer B 69820.

Den Vorsitz der Versammlung führt Frau Natacha Steuermann, Privatbeamtin, wohnhaft in Roeser.

Zum Schriftführer wird bestimmt Fräulein Chantal Fondeur, Privatbeamtin, wohnhaft in Luxemburg.

Zum Stimmenzähler wird erwählt Me Andre Harpes, Rechtsanwalt, wohnhaft in Bech-Kleinmacher.

Aus einer durch die Gesellschafter beziehungsweise deren Bevollmächtigter gezeichneten Anwesenheitsliste ergibt sich die Anwesenheit beziehungsweise Vertretung sämtlicher Aktionäre, so dass von den gesetzlich vorgesehenen Einberufungsformalitäten abgesehen werden konnte.

Der anwesende Aktionär sowie der durch Vollmacht vertretene Aktionär, welche beide die Gesamtheit des gezeichneten Gesellschaftskapitals vertreten und sich als gültig zusammengerufen und vorab der Tagesordnung bewusst betrachten, sind zu einer ausserordentlichen Generalversammlung zusammengekommen und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

#### Tagesordnung:

- 1. Neubesetzung des Vorstandes.
- 2. Neubenennung des Kontenkommissars.
- 3. Abänderung des Gesellschaftssitzes.

Folgende Beschlüsse und Feststellungen wurden getätigt:

1. Herr Pascal Wiscour-Conter wird mit Wirkung zum heutigem Tage aus dem Verwaltungsrat abberufen. Entlastung wird nicht erteilt.

Als neues Mitglied des Vorstandes wird genannt:

Die Société anonyme MARELUX S.A., mit Sitz in Luxemburg, 55, boulevard de la Pétrusse, welche Herrn Robert Mehrpahl als ihren Representant bestimmt.

Das Mandat des ernannten Verwaltungsratsmitgliedes endet am Schluss der jährlichen ordentlichen Generalversammlung von 2006.

Das Mandat der restlichen Mitglieder des Verwaltungsrates wird erneuert und endet am Schluss der jährlichen ordentlichen Generalversammlung von 2006.

Die laut Artikel 10 der Gesellschaftssatzung geforderte Genehmigung der Gesellschafterversammlung ist für die drei oben genannten Mitglieder des Verwaltungsrates jeweils einzeln gegeben.

2. Die Gesellschaft EURAUDIT, S.à r.l. wird mit sofortiger Wirkung als Kommissar abberufen. Es wird Entlastung erteilt.

Zum Kommissar wird genannt:

Herr Laurent Fisch, Jurist, wohnhaft in Luxemburg.

Das Mandat des ernannten Kommissars endet am Schluss der jährlichen ordentlichen Generalversammlung von 2006.

3. Der Gesellschaftssitz wird von L-1660 Luxemburg, 42, Grand-rue, auf L-2320 Luxemburg, 55, boulevard de la Pétrusse verlegt.

Da kein weiterer Punkt auf der Tagesordnung zur Diskussion stand erklärt der Präsident die aussergewöhnliche Gesellschafterversammlung für geschlossen.

An die ausserordentliche Gesellschafterversammlung schliessend tagte der Verwaltungsrat mit den anwesenden Mitgliedern MARELUX S.A., Herr Ahmet Emre Eden, und Frau Yasmin Ongören, beide hier vertreten durch Me André Harpes.

#### Versammlung des Verwaltungsrates

Die vorgenannten Verwaltungsratsmitglieder zu einer Versammlung des Verwaltungsrates zusammengekommen und haben einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

Die Firma MARELUX S.A., repräsentiert von Herrn Robert Mehrpahl, vorgenannt, wird zum Generalbevollmächtigten ernannt, der Verwaltungsrat überträgt die gesamte tägliche Geschäftsführung der Gesellschaft sowie die Vertretung derselben in bezug auf die tägliche Geschäftsführung an ihn, welcher individuell zeichnet, gemäss der Ermächtigung die dem Verwaltungsrat an diesem Tag von der ausserordentlichen Generalversammlung erteilt wurde mit ganzer Vollmacht die Gesellschaft einzeln unter seiner alleinigen Unterschrift für alle Geschäfte zu binden.

Worüber Urkunde, aufgenommen zu Senningerberg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: N. Steuermann, C. Fondeur, A. Harpes, P. Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2001, vol. 130S, fol. 43, case 8. – Reçu 500 francs.

Le Receveur (signé): Muller.

Für gleichlautende Kopie, ausgestellt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, den 24. Juli 2001.

P. Bettingen.

(47683/202/68) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2001.